

**EVIDENCE**

OTTAWA, Tuesday, April 30, 2024

The Standing Senate Committee on Indigenous Peoples met with videoconference this day at 9:02 a.m. [ET] to examine the federal government's constitutional, treaty, political and legal responsibilities to First Nations, Inuit and Métis peoples and any other subject concerning Indigenous Peoples.

*[Editor's note: Please note that this transcript may contain strong language and addresses sensitive matters that may be difficult to read or watch.]*

**Senator Brian Francis** (*Chair*) in the chair.

*[English]*

**The Chair:** Before we begin, I would like to remind all senators and other meeting participants of the following important preventative measures. To prevent disruptive and potentially harmful audio feedback incidents during our meeting that could cause injuries, we remind all in-person participants to keep their earpieces away from all microphones at all times. As indicated in the communiqué from the Speaker to all senators on Monday, April 29, the following measures have been taken to help prevent audio feedback incidents.

All earpieces have been replaced by a model that greatly reduces the probability of audio feedback. The new earpieces are black in colour whereas the former earpieces were grey. Please only use an approved black earpiece. By default, all unused earpieces will be unplugged at the start of a meeting.

When you are not using your earpiece, please place it face down on the middle of the round sticker that you see in front of you on the table where indicated. Please consult the card on the table for guidelines to prevent audio feedback incidents.

Please ensure that you are seated in a manner that increases the distance between microphones. Participants must only plug in their earpieces to the microphone console located directly in front of them.

These measures are in place so that we can conduct our business without interruption, and to protect the health and safety of all participants, including the interpreters. Thank you all for your cooperation.

With that, I would like to begin by acknowledging that the land on which we gather is the traditional, ancestral and unceded territory of the Anishinaabeg Algonquin Nation and is now home

**TÉMOIGNAGES**

OTTAWA, le mardi 30 avril 2024

Le Comité sénatorial permanent des peuples autochtones se réunit aujourd'hui, à 9 h 2 (HE), avec vidéoconférence, pour étudier les responsabilités constitutionnelles, politiques et juridiques et les obligations découlant des traités du gouvernement fédéral envers les Premières Nations, les Inuits et les Métis et tout autre sujet concernant les peuples autochtones.

*[Note de la rédaction : Veuillez noter que ces délibérations peuvent contenir un langage pouvant choquer certaines personnes et qu'elles traitent de sujets sensibles qui peuvent être difficiles à lire.]*

**Le sénateur Brian Francis** (*président*) occupe le fauteuil.

*[Traduction]*

**Le président :** Avant de commencer, j'aimerais rappeler d'importantes mesures préventives à tous les sénateurs et aux autres personnes qui participent à la réunion. Afin de prévenir tout retour de son perturbateur pouvant être nocif et causer des blessures pendant la réunion, je rappelle à toutes les personnes ici présentes de tenir leur oreillette loin des microphones en tout temps. Comme le mentionne le Président dans le communiqué qu'il a adressé à tous les sénateurs le lundi 29 avril, les mesures suivantes ont été prises pour aider à prévenir les incidents de retour de son.

Toutes les oreillettes ont été remplacées par un modèle qui réduit considérablement la probabilité de retour de son. Elles sont de couleur noire, tandis que les anciennes sont de couleur grise. Veuillez utiliser uniquement les oreillettes noires approuvées. Par défaut, toutes les oreillettes inutilisées seront débranchées au début d'une réunion.

Lorsque vous n'utilisez pas votre oreillette, veuillez la placer face vers le bas au milieu de l'autocollant rond que vous voyez devant vous sur la table à l'endroit indiqué. Consultez la fiche sur la table pour obtenir des directives sur la prévention des incidents de retour de son.

Veillez à vous asseoir de manière à augmenter la distance entre les microphones. Les participants doivent brancher leur oreillette uniquement à la console de microphone qui se trouve directement devant eux.

Ces mesures sont mises en place de telle sorte que nous puissions mener nos travaux sans interruption et pour protéger la santé et la sécurité de tous les participants, y compris les interprètes. Je vous remercie tous de votre collaboration.

Sur ce, j'aimerais commencer par souligner que les terres sur lesquelles nous sommes rassemblés aujourd'hui font partie du territoire traditionnel, ancestral et non cédé de la nation

to many other First Nations, Métis and Inuit peoples from across Turtle Island.

I am Mi'kmaq Senator Brian Francis from Epekwitk, also known as Prince Edward Island, and I am the chair of the Committee on Indigenous Peoples. I will now ask committee members in attendance to introduce themselves by stating their name and province or territory. We'll start with the deputy chair.

**Senator Arnot:** David Arnot. I'm from Saskatchewan, Treaty 6 territory.

**Senator McNair:** John McNair, New Brunswick, Mi'kmaq territory.

**Senator Hartling:** Good morning. Nancy Hartling from New Brunswick, the Mi'kmaq unceded territory.

**Senator Sorensen:** Karen Sorensen, Alberta, Banff National Park, Treaty 7 territory.

**Senator Coyle:** Mary Coyle, Antigonish, Nova Scotia, Mi'kma'ki, the land of my neighbour.

**Senator Prosper:** Senator P. J. Prosper, Nova Scotia, Mi'kma'ki.

**The Chair:** Thank you, senators.

Before I proceed, I want to note that the content of this meeting relates to Indian residential schools, which some may find distressing. There is support available for anyone requiring assistance at all times, free of charge, via the National Indian Residential School Crisis Line at 1-866-925-4419 and Hope for Wellness at 1-855-242-3310 or at [www.hopeforwellness.ca](http://www.hopeforwellness.ca).

I want to give you some background about our meeting today. You may recall that, last March, this committee heard from the National Centre for Truth and Reconciliation, or NCTR, and the Office of the Independent Special Interlocutor for Missing Children and Unmarked Graves and Burial Sites associated with Indian Residential Schools regarding their respective work honouring, amplifying and uncovering the truth about the residential school system and its painful and lasting impact.

Based upon that testimony, on July 19, the committee issued an interim report entitled *Honouring the Children Who Never Came Home: Truth, Education and Reconciliation*. One of the recommendations made in that interim report included a commitment to hold a public hearing with governments, church

algonquine anishinaabeg, et qu'elles abritent maintenant de nombreux autres peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuits de l'île de la Tortue.

Je suis le sénateur mi'kmaq Brian Francis, d'Epekwitk, aussi connu sous le nom d'Île-du-Prince-Édouard, et je suis président du Comité des peuples autochtones. J'inviterais maintenant les membres du comité à se présenter en indiquant la province ou le territoire qu'ils représentent, en commençant par le vice-président.

**Le sénateur Arnot :** David Arnot, de la Saskatchewan, territoire du Traité n° 6.

**Le sénateur McNair :** John McNair, Nouveau-Brunswick, territoire mi'kmaq.

**La sénatrice Hartling :** Bonjour. Nancy Hartling, du territoire non cédé du peuple mi'kmaq, au Nouveau-Brunswick.

**La sénatrice Sorensen :** Karen Sorensen, Alberta, parc national Banff, territoire du Traité n° 7.

**La sénatrice Coyle :** Mary Coyle, Antigonish, Nouvelle-Écosse, dans le Mi'kma'ki, le territoire de mon voisin ici.

**Le sénateur Prosper :** Sénateur P. J. Prosper, Nouvelle-Écosse, Mi'kma'ki.

**Le président :** Merci, chers collègues.

Avant d'aller plus loin, je précise que la présente réunion porte sur les pensionnats indiens, un sujet que certains peuvent trouver troublant. Du soutien est accessible en tout temps et gratuitement pour toute personne qui en a besoin. Vous n'avez qu'à appeler à la ligne d'écoute téléphonique de Résolution des questions de pensionnats indiens, au 1-866-925-4419, ou à la Ligne d'écoute d'espoir pour le mieux-être, au 1-855-242-3310. Vous pouvez aussi clavarder à [www.espoirpourlemieuxetre.ca](http://www.espoirpourlemieuxetre.ca).

Je vais maintenant vous donner des renseignements concernant la réunion d'aujourd'hui. Vous vous rappellerez peut-être que, en mars dernier, le comité a entendu le Centre national pour la vérité et la réconciliation, ou CNVR, et le Bureau de l'interlocutrice spéciale indépendante pour les enfants disparus et les tombes et les sépultures anonymes en lien avec les pensionnats autochtones, qui nous ont parlé de leur travail destiné à honorer, à mettre en lumière et à dévoiler la vérité concernant le système des pensionnats et ses conséquences douloureuses et durables.

À la lumière de ces témoignages, le 19 juillet, le Comité des peuples autochtones a publié un rapport provisoire intitulé *Honorer les enfants qui ne sont jamais rentrés auprès des leurs : vérité, éducation et réconciliation*. On y recommandait notamment la tenue d'audiences publiques avec le

entities and others who continue to withhold records about residential schools and associated sites.

During today's meeting, we will continue to hear from these witnesses. I would now like to introduce our first witness. From the Government of Manitoba, we welcome Dr. John K. Younes, Chief Medical Examiner. *Wela'lin* for joining us today. Dr. Younes will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer session with senators.

I will now invite Dr. Younes to give his opening remarks.

**Dr. John K. Younes, Chief Medical Examiner, Government of Manitoba:** Good morning, everyone. I have been asked to provide a brief summary of this province's activities regarding discovering and retrieving records related to any child deaths in the residential schools in this province during their operations.

I will give a brief history of the residential school system in Manitoba. There were a total of 16 schools, the first of which opened in 1874 and the last of which closed its doors in 1989. All but five of the schools had ceased operations by 1970.

That's an important date because the death investigation systems in this province underwent a fundamental change in 1970. Up to 1970, death investigations were handled by a coroner's system. In 1970, the death investigation system was converted to a medical examiner system and new legislation was adopted to govern the operations of the medical examiner's office. That is called the Fatality Inquiries Act.

Unfortunately, during the coroner's era up until 1970, the only deaths that were reported to them for investigation were violent deaths and unexplained deaths. In 1970, with the adoption of the Fatality Inquiries Act, all child deaths became reportable to the Office of the Chief Medical Examiner and were investigated.

So we have 90 years where the death investigation system was run by coroners during the time of the residential schools. Beyond 1970, it was a medical examiner system.

I have gone to our archives and had the archivists pull up every record or reference to records they could locate regarding coroner reports as well as medical examiner reports until 1989. What I can report is a bit disappointing: There were orders in council passed in 1958 and 1968 in the province that authorized the destruction of all coroner reports that were 20 or more years old.

So when the coroners did investigate a case, they prepared a small report summary card. With each card, there was a corresponding investigative file. All the investigative files have

gouvernement, les organisations religieuses et les autres entités qui continuent de refuser de divulguer les documents concernant les pensionnats et les sites qui y sont associés.

Au cours de la réunion d'aujourd'hui, nous allons continuer à entendre ces témoins. J'aimerais maintenant vous présenter notre premier témoin. Du gouvernement du Manitoba, nous accueillons le Dr John K. Younes, médecin légiste en chef. *Wela'lin* d'être des nôtres aujourd'hui. Il fera une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les sénateurs.

Je l'invite maintenant à faire sa déclaration préliminaire.

**Dr John K. Younes, médecin légiste en chef, gouvernement du Manitoba :** Bonjour à tous. On m'a demandé de présenter un aperçu des activités de la province que je représente en ce qui a trait à la découverte et à la récupération de documents relatifs à des décès d'enfants survenus dans les pensionnats de la province.

Je vais faire un bref historique du système des pensionnats au Manitoba. Il y avait en tout 16 pensionnats. Le premier a ouvert ses portes en 1874, et le dernier a fermé ses portes en 1989. Tous les pensionnats sauf cinq avaient cessé leurs activités en 1970.

C'est une date importante parce que les systèmes d'enquête sur les décès de la province ont subi un changement fondamental en 1970. Jusqu'en 1970, les enquêtes sur les décès étaient gérées par un système de coroners. En 1970, le système d'enquête sur les décès a été converti en un système de médecins légistes, et une nouvelle loi a été adoptée pour régir le fonctionnement du bureau du médecin légiste. Il s'agit de la Loi sur les enquêtes médico-légales.

Malheureusement, durant l'époque des coroners, jusqu'en 1970, seules les morts violentes et les morts inexpliquées étaient signalées pour enquête. En 1970, par suite de l'adoption de la Loi sur les enquêtes médico-légales, tous les décès d'enfants devaient être signalés au Bureau du médecin légiste en chef et faire l'objet d'une enquête.

Ainsi, le système d'enquête sur les décès a été géré par des coroners pendant 90 ans à l'époque des pensionnats. Après 1970, c'était un système de médecins légistes.

Je suis allé voir nos archivistes et je leur ai demandé d'extraire tous les documents ou tous les renvois à des documents qu'ils pouvaient trouver concernant les rapports des coroners et les rapports des médecins légistes jusqu'en 1989. Ce que je peux vous rapporter est un peu décevant : en 1958 et en 1968, des décrets autorisant la destruction de tous les rapports de coroner datant de 20 ans ou plus ont été promulgués dans la province.

Ainsi, lorsque les coroners enquêtaient sur un cas, ils préparaient une petite fiche sommaire. Chaque fiche correspondait à un dossier d'enquête. Tous les dossiers d'enquête

been destroyed from the coroner era. We do have four boxes of the report summary cards spanning from 1946 to 1970. Unfortunately, even amongst those, there are eight years that were destroyed at one point by a flood and mould damage. We have about 17 years' worth of the summary report cards.

I've gone through a number of them. The amount of information they contain is variable. The place of death is not regularly recorded, but some circumstances of death are provided as well as a cause of death and, of course, the decedent's name and age. To go through these would be basically a card-by-card search with the hope of identifying child deaths that might have occurred in residential schools.

Things are better at the transition to the medical examiner's office. My office contains, again, report summary cards for every reportable death from 1970 forward. Each of those cards will have a corresponding investigative file in the archives which can be retrieved. There are literally hundreds of cubic feet of medical examiner reports in the archives for the 20 years that are relevant. We basically will have to go through those file by file and identify child deaths, typically between the ages of 5 and 18 years, which might be relevant and hope to find identifying information to allow us to conclude which deaths occurred in a residential school or to identify a child who was at a residential school.

That will be a challenging task. Not having the names of the children who are suspected to have died in the residential schools, we can't focus our search to identify these particular files quickly. It will basically entail a paper-by-paper search through a huge volume of information trying to find investigative files that relate to child deaths and go from there.

At the end of the process, I will say I have no restrictions or no qualms about releasing to next of kin or the NCTR the information we do find about any deaths in children in residential schools. Thank you.

**The Chair:** Thank you for that, Dr. Younes. We will now open the floor to questions from senators. First from our deputy chair, Senator Arnot.

**Senator Arnot:** Dr. Younes, thank you for coming today. I'm sure you understand the problems of withholding historical medical records on families of residential school survivors. My questions to you would be more forward-looking. What steps would you take to improve transparency and trust between medical examiner offices and Indigenous communities, individuals and families, particularly in regard to historical records? For what policy changes would you advocate to ensure that the needs of residential school survivors and their families are better met? What best practices would you advocate for?

de l'époque des coroners ont été détruits. Nous avons quatre boîtes de fiches sommaires couvrant la période de 1946 à 1970. Malheureusement, même là, les fiches produites pendant huit années de cette période ont été détruites à un moment donné par une inondation et la moisissure. Les fiches dont nous disposons couvrent une période d'environ 17 ans.

J'en ai examiné un certain nombre. La quantité d'information qu'elles contiennent est variable. Le lieu du décès n'est pas toujours consigné, mais certains détails relatifs aux circonstances du décès sont fournis, de même que la cause du décès et, bien sûr, le nom et l'âge de la personne. Passer en revue ces fiches reviendrait essentiellement à les examiner une par une dans l'espoir de relever les décès d'enfants ayant pu survenir dans les pensionnats.

Les choses s'améliorent après la transition vers le bureau du médecin légiste. Là encore, j'ai à mon bureau des fiches sommaires pour chaque décès à déclaration obligatoire depuis 1970. Chacune de ces fiches est associée à un dossier d'enquête qui peut être récupéré dans les archives. Les archives contiennent littéralement des centaines de pieds cubes de rapports de médecins légistes pour les 20 années pertinentes. Pour l'essentiel, nous allons devoir examiner ces dossiers un par un et relever les décès d'enfants — généralement âgés de 5 à 18 ans — pouvant être pertinents dans l'espoir de trouver des renseignements d'identification permettant de déterminer les décès survenus dans un pensionnat ou d'identifier les enfants ayant fréquenté un pensionnat.

Ce sera une tâche difficile. Comme nous n'avons pas les noms des enfants susceptibles d'être décédés dans un pensionnat, nous ne pouvons pas cibler nos recherches en vue de repérer rapidement ces dossiers particuliers. Il faudra essentiellement éplucher une énorme quantité de données pour essayer de trouver des dossiers d'enquête relatifs à des décès d'enfants et partir de là.

En fin de compte, je dirai que je n'ai aucune hésitation ni aucun scrupule quant au fait de communiquer à mes proches ou au CNVR les renseignements que nous aurons trouvés sur les décès d'enfants dans les pensionnats. Merci.

**Le président :** Merci, docteur Younes. Nous allons maintenant passer aux questions des sénateurs, en commençant par notre vice-président, le sénateur Arnot.

**Le sénateur Arnot :** Docteur Younes, je vous remercie d'être des nôtres aujourd'hui. Je suis certain que vous comprenez les problèmes que pose la non-divulgence de dossiers médicaux historiques des familles des survivants des pensionnats. Les questions que je vais vous poser sont plus tournées vers l'avenir. Quelles mesures prendriez-vous pour accroître la transparence et la confiance entre les bureaux des médecins légistes et les communautés, les personnes et les familles autochtones, particulièrement en ce qui a trait aux documents historiques? Quels changements de politiques préconiseriez-vous pour faire en sorte

**Dr. Younes:** Preservation of records obviously would have been helpful. In modern times, it is much easier with digital storage than in the 20th century when everything was on paper and had to be stored in boxes which were subject to all kinds of risks.

In terms of communicating with the Indigenous community and transparency, my office actually is in the process of hiring an Indigenous liaison who will be situated within the office and will act to facilitate sharing of information, explanation of our processes, why we do things the way we do and why that's important.

I would just like to reiterate that, at least in Manitoba, this is not an issue of withholding information. It's a matter of being able to discover what information we have and being able to retrieve it. Again, I have no philosophical objection to releasing any of this information that we discover.

**Senator Arnot:** What you are saying is that, in the coroner system that was in place for 90 years or so, the records would be an abject failure. They were not recording the names and places of death — basics that you as a medical examiner would look into. Even for the coroner, it was a failing of the responsibility of the coroner and they wouldn't be in compliance with the act for those hundred years or so, I would guess?

**Dr. Younes:** It's hard to know what was in the actual investigative files of the coroners because they are all gone. All we have left are these little summary cards which are a reference to the investigative files that were produced. I would imagine the investigating files did have a lot more information, including place of death and place of birth, for instance. The little summary cards just basically have the cause of death, the name and maybe a few circumstances.

**Senator Sorensen:** I have two questions. Understanding the information is an extensive pre-1970, do you have any insight into the process used in Manitoba when a residential school student died either or both pre-1970 and post-1970? Under what circumstances would any of those students have received autopsies? Would the process have been different for child deaths in the general population?

**Dr. Younes:** Again, my understanding of the criteria for reporting a death to the coroners was that the death had to be either the result of violence or unnatural means or be completely unexplained.

que nous puissions mieux répondre aux besoins des survivants des pensionnats et de leurs familles? Quelles sont les pratiques exemplaires que vous recommanderiez?

**Dr Younes :** La préservation des documents aurait évidemment été utile. De nos jours, grâce au stockage numérique, c'est beaucoup plus facile de le faire qu'au XX<sup>e</sup> siècle, où tous les documents étaient sur papier et devaient être stockés dans des boîtes exposées à toutes sortes de risques.

Pour ce qui est de la communication avec les communautés autochtones et de la transparence, mon bureau est en train d'embaucher un agent de liaison autochtone qui veillera à faciliter l'échange d'information, à expliquer nos processus et nos façons de faire, ainsi qu'à expliquer pourquoi il s'agit d'une chose importante.

J'aimerais simplement répéter que, à tout le moins au Manitoba, ce n'est pas la non-divulgence de l'information qui pose problème, mais la capacité de déterminer quels renseignements sont à notre disposition et d'être en mesure de les récupérer. Là encore, je n'ai aucune objection de principe à ce que nous divulguions l'information que nous découvrons.

**Le sénateur Arnot :** Ce que vous dites, c'est que le système des coroners qui a été en place pendant environ 90 ans est un échec lamentable pour ce qui est des dossiers. Le nom de la personne et le lieu de son décès — des renseignements de base qu'un médecin légiste comme vous est appelé à examiner — n'étaient pas consignés. Même les coroners ont manqué à leurs responsabilités et enfreint la loi pendant cette centaine d'années, n'est-ce pas?

**Dr Younes :** Il est difficile de savoir ce qui se trouvait dans les dossiers d'enquête des coroners, car ils ont tous disparu. Tout ce qu'il nous reste, ce sont ces petites fiches sommaires renvoyant aux dossiers d'enquête. J'imagine que les dossiers d'enquête contenaient beaucoup plus de renseignements, y compris le lieu du décès et le lieu de naissance, par exemple. Les petites fiches sommaires mentionnent essentiellement la cause du décès, le nom de la personne et peut-être quelques détails relatifs aux circonstances.

**La sénatrice Sorensen :** J'ai deux questions. Étant donné que l'information date en grande partie d'avant 1970, avez-vous une idée de la procédure qui était suivie au Manitoba lors du décès d'un élève d'un pensionnat avant 1970 et après 1970? Dans quelles circonstances une autopsie était-elle pratiquée? La procédure était-elle différente de celle suivie dans les cas de décès d'enfants de la population générale?

**Dr Younes :** Là encore, d'après ce que j'ai compris des critères de déclaration d'un décès aux coroners, le décès devait être le résultat de violence ou de moyens non naturels, ou être complètement inexpliqué.

**Senator Sorensen:** I would think that would have been the case at a number of residential schools, but —

**Dr. Younes:** Yes. Clearly, a number of deaths in the residential schools would have met those criteria and would have been investigated, assuming they were reported to the coroner. I would imagine, though I don't have hard data for this, that a significant majority of the deaths in residential schools were the result of natural diseases, such as smallpox, tuberculosis and other common diseases of the day. Those deaths would not have been reported to the coroners for investigation.

**Senator Sorensen:** In your comments, the tense you're using seems to be present-day or in the future. "We are going to have to" or "we are in the process of hiring." I'm curious; it sounds like this is your starting point. This has been an issue on the table for many years with many horrific discoveries in the last few years. Can you articulate maybe what's been done to date? All these efforts that you are planning to make, are they all starting now and forward, if you understand my question?

You have been very clear that you have no concerns around releasing information. I just want to ask, at the end of that, are there any legislative provisions that may prevent your office from releasing records of Indigenous children who may have died?

**Dr. Younes:** There's no provincial legislation which would restrict my release of information to the next of kin of the children whom we identified as having died in the schools. There is no issue on that end.

**Senator Sorensen:** Okay.

**Dr. Younes:** To be honest, this request to retrieve these records was only brought to my attention personally in the very recent past, in essence in preparation for this meeting. The process is starting going forward. My office director and I will basically be the ones tasked with going through all the boxes, trying to find relevant records and then retrieving the corresponding files from the archives. This will be a process that will take some time.

**Senator Sorensen:** Again, this is no reflection on you, sir, but I am just surprised the Government of Manitoba hasn't started something previous to this, but we look forward to your work.

**Dr. Younes:** With respect to the physical process of examining residential schools, Manitoba undertook a limited excavation of the Pine Creek First Nation site, particularly the basement of a church on the site because there were some ground-penetrating radar anomalies there — 10, to be specific. I

**La sénatrice Sorensen :** J'imagine que cela était le cas dans un certain nombre de pensionnats, mais...

**Dr Younes :** Oui. De toute évidence, un certain nombre de décès survenus dans les pensionnats auraient satisfait à ces critères et auraient fait l'objet d'une enquête, s'ils avaient été signalés au coroner. Je n'ai pas de données précises à ce sujet, mais j'imagine qu'une grande majorité des décès survenus dans les pensionnats sont attribuables à des maladies naturelles, comme la variole, la tuberculose et d'autres maladies courantes de l'époque. Ces décès n'auraient pas été signalés aux coroners aux fins d'enquête.

**La sénatrice Sorensen :** Dans vos commentaires, vous semblez parler au présent ou au futur, par exemple « nous allons devoir » ou « nous sommes en train d'embaucher ». Je suis curieuse; il semble que ce soit votre point de départ. C'est une question qui est sur la table depuis de nombreuses années, et de nombreuses découvertes horribles ont été faites au cours des dernières années. Pouvez-vous nous expliquer ce qui a été fait à ce jour? Tous ces efforts prévus, s'agit-il d'efforts que vous êtes en train de déployer et qui le seront dans l'avenir, si vous comprenez ma question?

Vous avez dit très clairement que la divulgation de renseignements ne vous posait aucun problème. J'aimerais simplement savoir, en fin de compte, si des dispositions législatives pourraient empêcher votre bureau de divulguer des documents relatifs à d'éventuels enfants autochtones décédés.

**Dr Younes :** Aucune loi provinciale ne restreint ma capacité de communiquer des renseignements aux proches parents des enfants que nous avons identifiés comme étant décédés dans les pensionnats. Il n'y a pas de problème à cet égard.

**La sénatrice Sorensen :** D'accord.

**Dr Younes :** À vrai dire, cette demande de récupération de documents n'a été portée à mon attention que très récemment, en fait dans le cadre de la préparation de la présente réunion. Le processus est en train de démarrer. Le directeur de mon bureau et moi-même devons essentiellement examiner toutes les boîtes, essayer de trouver des documents pertinents, puis récupérer les dossiers correspondants dans les archives. Ce processus prendra un certain temps.

**La sénatrice Sorensen :** Là encore, ce n'est pas une critique à votre endroit, monsieur, mais je suis simplement surprise que le gouvernement du Manitoba n'ait pas entrepris quelque chose avant cela. Cela dit, nous avons hâte de voir ce que vous ferez.

**Dr Younes :** En ce qui concerne l'examen physique des pensionnats, le Manitoba a entrepris des fouilles limitées du site de la Première Nation de Pine Creek, en particulier le sous-sol d'une église puisque le géoradar a détecté quelques anomalies, plus précisément 10. J'ai élaboré un plan conjointement avec

put together a plan with the anthropology team as to how we would handle any found remains.

In this case, no remains were found, but it is my understanding that at least one more community in the province will proceed with excavation this summer. The Office of the Chief Medical Examiner will again be part of the process and act accordingly if any remains are discovered.

**Senator Sorensen:** Thank you. That was helpful.

**Senator Coyle:** Thank you, Dr. Younes. I'm trying to understand what it's going to take to go through what you have. You have clearly articulated what the challenge is, the task before you with incomplete records for only certain years. I believe you mentioned that part of the difficulty is that you don't have anything to check those records against. Is that fair to say? Let me start there.

**Dr. Younes:** Yes. We could certainly accelerate discovery of relevant files if we had a name of a child to look for and a year of death, but we don't have any information like that. We are essentially going through everything we have, looking for deaths that might be relevant.

**Senator Coyle:** I have two questions about that. Maybe I have it wrong, but I thought the National Centre for Truth and Reconciliation had a memorial register — and I'm sure it's not complete or perfect — of children who may have died while attending residential schools. Is that memorial register useful in the cross-referencing work that you and your staff would be doing?

The second question is this: With or without that, what do you anticipate the timeline to be between now, as you are starting, to completion? I'm sure you have done an estimation of what this will take in terms of time and effort. Thank you.

**Dr. Younes:** Thank you for the questions. The NCTR website does have a list of children's names who are thought to have gone missing while attending residential schools, but from what I have seen, there is not enough information there to help us focus the search in terms of the time of death. We will have to go through what we have left to go through, which is the boxes of coroners' reports and summary cards as well as the medical examiner reports from 1970 onwards.

My anticipation is that we will be able to get through the boxes by the end of summer and have the relevant reports recovered from archives such that I can go through them and determine whether or not the deaths occurred in a residential school and the circumstances and cause of death in those cases.

**Senator Coyle:** Thank you.

l'équipe d'anthropologie pour ce qui est de la façon dont les restes trouvés seront traités.

En l'occurrence, aucuns restes n'ont été trouvés, mais je crois comprendre qu'au moins une autre communauté de la province entreprendra des fouilles cet été. Le Bureau du médecin légiste en chef participera de nouveau au processus et prendra les mesures qui s'imposent si des restes sont découverts.

**La sénatrice Sorensen :** Merci. C'était utile.

**La sénatrice Coyle :** Merci, docteur Younes. J'essaie de comprendre ce qu'il faudra pour éplucher tous les documents à votre disposition. Vous avez clairement expliqué en quoi consiste le défi, la tâche que représentent ces documents incomplets, qui ne couvrent que certaines années. Je crois que vous avez mentionné que le problème tient en partie au fait que vous ne pouvez pas contrôler ces documents par rapport à quoi que ce soit. Est-il juste de dire cela? Je vais commencer par cela.

**Dr Younes :** Oui. Nous pourrions certainement accélérer la découverte de documents pertinents si nous avons un nom d'enfant et une année de décès à chercher, mais nous n'avons pas de renseignements de ce genre. Essentiellement, nous examinons tout ce que nous avons, à la recherche de décès qui pourraient être pertinents.

**La sénatrice Coyle :** J'ai deux questions à ce sujet. Je me trompe peut-être, mais je croyais que le Centre national pour la vérité et réconciliation avait un registre commémoratif — et je suis sûre qu'il n'est ni complet ni parfait — d'enfants susceptibles d'être morts pendant qu'ils fréquentaient un pensionnat. Ce registre commémoratif est-il utile pour le travail de recoupement que votre personnel et vous-même allez faire?

Ma deuxième question est la suivante : avec ou sans cela, selon vous, combien de temps faudra-t-il pour mener à bien cette tâche? Je suis certaine que vous avez fait une estimation du temps et des efforts que cela exigera. Merci.

**Dr Younes :** Merci de vos questions. Le site Web du CNVR contient une liste de noms d'enfants considérés comme ayant disparu pendant qu'ils fréquentaient un pensionnat, mais d'après ce que j'ai vu, il n'y a pas suffisamment d'information nous permettant de cibler la recherche en fonction du moment du décès. Nous devons examiner ce qu'il nous reste à examiner, soit les boîtes de rapports et de fiches sommaires des coroners, ainsi que les rapports des médecins légistes à partir de 1970.

Je prévois que nous aurons fini d'examiner ces boîtes d'ici la fin de l'été, et que nous aurons récupéré les documents pertinents dans les archives de manière à ce que je puisse les éplucher et établir si les décès sont survenus ou non dans un pensionnat, puis en déterminer les circonstances et la cause.

**La sénatrice Coyle :** Merci.

**Senator Hartling:** Dr. Younes, thank you very much for your ongoing work. I especially liked hearing that a liaison person will be hired because that will build relationships. This is so important to reconciliation.

Would you mind telling us what led you on the path to this position? Have there been any obstacles or have you had any pushback on the job so far? Just a bit about you and how you got involved in doing this work.

**Dr. Younes:** To be specific, you would like my career arc story?

**Senator Hartling:** No, just a bit about you. This is difficult work and not everybody would step up to do it. What led you to take the position? I know you are well qualified, but what was your driving force to do this work?

**Dr. Younes:** I started working in Manitoba as a medical examiner and forensic pathologist in 2000. I've been here for almost 25 years now. The previous chief medical examiner had been here for a long time. At the time he stepped down, I was the next most senior person here. Prior to his departure, he had already selected me to be his deputy chief. When he moved on in 2015, I became the chief.

Since then, I have been trying to keep the ship afloat through various crises, including COVID and the drug-related death epidemic, and taking on the tasks as they arise. Obviously, this is an important task as well, and I hope to have gone through what we can get through by the end of summer.

**Senator Hartling:** Thank you very much.

**The Chair:** The time for this panel is complete. I wish to again thank our witness Dr. Younes for joining us this morning. If you wish to make any subsequent submissions, please submit them by email to the clerk.

I would now like to introduce our next panel of witnesses. We have Edmund Metatawabin, Coordinator, Peetabeck Keway Keykaywin Association; Evelyn Korkmaz, St. Anne's Residential School survivor and advocate; Mike Metatawabin, St. Anne's Residential School survivor and Project Lead, Nee Kee Wa Nan; Anna Betty Achneepineskum, Deputy Grand Chief, Nishnawbe Aski Nation; and Fay Brunning, Legal Counsel for St. Anne's Indian Residential School survivors.

*Wela'lin.* Thank you all for joining us this morning. The witnesses will provide opening remarks of approximately five minutes, which will be followed by a question-and-answer

**La sénatrice Hartling :** Docteur Younes, merci beaucoup de votre travail assidu. Je suis particulièrement heureuse d'apprendre qu'un agent de liaison sera embauché, car cela permettra d'établir des relations. C'est très important pour la réconciliation.

Pourriez-vous nous dire ce qui vous a mené à assumer cette fonction? Vous êtes-vous heurté à des obstacles ou à de la résistance dans le cadre de ce travail à ce jour? Dites-nous simplement quelques mots sur vous et sur ce qui vous a amené à faire ce travail.

**Dr Younes :** Concrètement, vous aimeriez connaître mon parcours professionnel?

**La sénatrice Hartling :** Non, juste quelques mots à votre sujet. C'est un travail difficile et ce n'est pas tout le monde qui serait disposé à le faire. Qu'est-ce qui vous a amené à assumer cette fonction? Je sais que vous êtes tout à fait qualifié, mais qu'est-ce qui vous a poussé à vouloir faire ce travail?

**Dr Younes :** J'ai commencé à travailler au Manitoba comme médecin légiste et pathologiste judiciaire en 2000. Je suis ici depuis près de 25 ans. L'ancien médecin légiste en chef était ici depuis longtemps. Lorsqu'il a quitté ses fonctions, j'étais celui qui avait le plus d'ancienneté ici. Avant son départ, il m'avait déjà choisi comme chef adjoint. Au moment de son départ en 2015, je suis devenu le chef.

Depuis, j'ai essayé de maintenir le navire à flot pendant diverses crises, y compris la COVID et l'épidémie de décès liés à la drogue, et j'assume les tâches à mesure qu'elles se présentent. De toute évidence, il s'agit également d'une tâche importante, et j'espère avoir fait ce que nous pouvons faire d'ici la fin de l'été.

**La sénatrice Hartling :** Merci beaucoup.

**Le président :** C'est tout le temps dont nous disposons pour cette partie de la séance. Je remercie encore une fois notre témoin, le Dr Younes, de s'être joint à nous ce matin. Si vous souhaitez présenter d'autres observations, veuillez les transmettre par courriel à la greffière.

J'aimerais maintenant présenter le prochain groupe de témoins. Nous accueillons Edmund Metatawabin, coordonnateur, Association Peetabeck Keway Keykaywin; Evelyn Korkmaz, survivante du pensionnat St. Anne et militante; Mike Metatawabin, survivant du pensionnat St. Anne et responsable de projet, Nee Kee Wa Nan; Anna Betty Achneepineskum, grande cheffe adjointe, Nation Nishwanwbe Aski; et Fay Brunning, conseillère juridique des survivants du pensionnat indien de St. Anne.

*Wela'lin.* Merci à tous d'être des nôtres ce matin. Les témoins feront une déclaration préliminaire d'environ cinq minutes, qui sera suivie d'une période de questions et réponses avec les

session with the senators. I now invite Mr. Metatawabin to give his opening remarks.

**Edmund Metatawabin, Coordinator, Peetabeck Keway Keykaywin Association, as an individual:** It's good to be here.

I am a survivor. I entered when I was six years old, and I was there for eight years. It is good to talk to you. My name is Mattawabogimow. I am registered as Edmund Metatawabin.

Residential schools fall under the academic description of "total institutions." These institutions, like a hospital, prison, mental institution and the Canadian Indian reserve system, are within the five categories of total institutions identified by writers like Erving Goffman. Writing about the Holocaust, Viktor Frankl, in his book, *Man's Search for Meaning*, describes the social processes that evolve among the inmates while incarcerated inside the camps, the relationship understood between the caretakers and prisoners and the ultimate design of the program to break the target group. As a residential school survivor, it is not difficult to see the similarities inside all these compounds.

The registered personnel — or inmates — in residential schools are those individuals that are deemed to need character adjustment or healing and to be confined, like the above, until their behaviour and eventually their belief system meet the Canadian criteria of the acceptable citizen norm.

Reconciliation does not attempt to change that relationship between Canada and First Nations. It only tries to express sorrow for the historical treatment but continues to deny the existence of the reserve system, where the captured Indigenous population in Canada are placed. It is there that they are confined, defined to be refined.

Contribution arrangement papers continue to be annually prepared without proper consultation of the First Nations. Seldom in the history of this land do we, the Indigenous population, have the option to influence long-ranging decisions for this country.

It is in recognition of the above that the Canadian Psychological Association writes:

. . . Psychological tools that are inappropriate have been used to support discriminatory policies that pathologize Indigenous Peoples, as well as practices that are neither just nor beneficial to Indigenous communities in Canada. . . .

Genocide is not always necessarily a one-time event; it is, in the case of Indians of Canada, an attrition process happening over an extended time.

sénateurs. J'invite maintenant M. Metatawabin à faire sa déclaration préliminaire.

**Edmund Metatawabin, coordonnateur, Association Peetabeck Keway Keykaywin, à titre personnel :** Je suis ravi d'être ici.

Je suis un survivant. J'ai été placé dans un pensionnat à l'âge de 6 ans, et j'y ai passé 8 ans. Je suis heureux de discuter avec vous. Je m'appelle Mattawabogimow. Je suis inscrit sous le nom d'Edmund Metatawabin.

Les pensionnats entrent dans la définition universitaire d'« institution totale ». Ces établissements, au même titre que les hôpitaux, les prisons, les établissements psychiatriques et les réserves indiennes du Canada, font partie des cinq catégories d'institutions totales recensées par des auteurs comme Erving Goffman. Viktor Frankl, dans son livre intitulé *Man's Search for Meaning*, décrit les processus sociaux qui se développent parmi les détenus des camps, les rapports compris entre les gardiens et les prisonniers, ainsi que l'objectif final du programme, soit l'éclatement du groupe cible. Pour un survivant des pensionnats, il n'est pas difficile de voir les similitudes entre tous ces éléments.

Les personnes inscrites dans les pensionnats — ou les détenus — étaient des personnes dont on jugeait qu'il fallait changer le caractère, qu'il fallait guérir et enfermer, comme celles des établissements que je viens de nommer, jusqu'à ce que leur comportement et leur système de croyances correspondent à la norme canadienne de citoyen acceptable.

La réconciliation ne vise pas à changer la relation entre le Canada et les Premières Nations. Elle vise seulement l'expression de la tristesse causée par le traitement historique, mais elle continue de nier l'existence du système des réserves, où la population autochtone captive a été placée au Canada. C'est là qu'elle est confinée, définie comme devant être raffinée.

Les documents relatifs aux accords de contribution continuent d'être préparés chaque année sans consultation adéquate des Premières Nations. Il est rare, dans l'histoire du Canada, que nous, les Autochtones, ayons la possibilité d'influer sur des décisions qui auront une incidence à long terme pour ce pays.

C'est à la lumière de ces faits que la Société canadienne de psychologie a déclaré :

Des outils psychologiques inappropriés ont été utilisés pour appuyer des politiques discriminatoires qui pathologisent les peuples autochtones, ainsi que des pratiques qui ne sont ni justes ni bénéfiques pour les communautés autochtones du Canada.

Un génocide n'est pas toujours un événement ponctuel; dans le cas des Indiens du Canada, il s'agit d'un processus d'attrition sur une longue période.

The residential school in Fort Albany opened in 1903 with 12 registered students. Prior to that, a Jesuit named Laverlochere started the first Roman Catholic mission there, making his first baptisms in 1851. The first abuse was to separate the child from extended kin. There began a mission where the goal of residential schools was clearly stated by Bishop Grandin when he said:

We instill in them a pronounced distaste for the Native life so that they will be humiliated when reminded of their origin. When they graduate from our institutions, the children have lost everything Native except their blood.

As we now know, it was Duncan Campbell Scott who designed and took over funding the residential school system. Working with the church, the arrangement began in earnest to erase native culture and language. Lost support systems, negative reinforcement and abuse became a way of life.

Because of the above experiences, many First Nation students of residential schools, upon leaving the institution, continued on to self-abuse. Many denied their background and many more ran away to urban centres. Many died from the self-abuse. By the 1960s, control of the community by the religious personnel was complete, at least in Fort Albany.

Ironically, it was the Government of Canada that forced a rebirth of Canadian native people. The 1969 White Paper was to take away the status of First Nation people and turn them into citizens of Canada via legislation. There would be no more "Indians."

There was an immediate response from the Western chiefs. The Brown Paper fought hard against this erasure. The Indigenous youth woke up, dusted themselves off and flocked to universities. I was one of them. For the people of western James Bay, the renewal would last for the next 20 years until it was time to examine First Nations' relationship with Canada. This does not mean that everyone was cured.

There was a conference and reunion in 1992. The survivors attended the first St. Anne's Residential School conference and reunion in 1992. Fort Albany was the site of the school. It hosted the gathering. As the original inmates of that total institution, attendees arrived from the communities of western James Bay and from urban centres.

Le pensionnat de Fort Albany a ouvert ses portes en 1903 avec 12 élèves inscrits. Avant cela, un jésuite du nom de Laverlochère avait fondé là-bas la première mission catholique romaine, administrant ses premiers baptêmes en 1851. Le premier acte de violence a été de séparer les enfants de leur famille élargie. Au début de la mission, l'évêque Grandin a clairement énoncé l'objectif des pensionnats lorsqu'il a dit, et je traduis :

Nous leur inculquons un dégoût prononcé pour la vie autochtone, de sorte qu'ils seront humiliés lorsqu'on leur rappellera leur origine. Quand ils sortent de nos établissements, les enfants ont perdu tout caractère autochtone, sauf leur sang.

Comme nous le savons maintenant, c'est Duncan Campbell Scott qui a conçu et pris en charge le financement du système des pensionnats. En collaboration avec l'Église, l'entreprise de suppression de la culture et de la langue autochtones a commencé pour de bon. La perte des systèmes de soutien, le renforcement négatif et les mauvais traitements sont devenus un mode de vie.

À cause de tout cela, une multitude d'élèves des Premières Nations ayant fréquenté les pensionnats ont continué de se maltraiter eux-mêmes après avoir quitté ces établissements. Beaucoup ont tourné le dos à leurs origines, et de nombreux autres se sont enfuis vers les centres urbains. Bon nombre d'entre eux sont morts des suites de sévices auto-infligés. À partir des années 1960, les religieux exerçaient une autorité absolue sur la communauté, du moins à Fort Albany.

Paradoxalement, c'est le gouvernement du Canada qui a provoqué la renaissance des peuples autochtones du Canada. Le Livre blanc de 1969 visait à retirer leur statut aux membres des Premières Nations pour en faire des citoyens du Canada par voie législative. Il n'y aurait plus d'« Indiens ».

Les chefs de l'Ouest ont réagi immédiatement. Cette suppression a été contestée avec acharnement au moyen du Livre brun. Les jeunes Autochtones se sont réveillés, se sont retroussés les manches et ont accouru vers les universités. J'étais l'un d'eux. Pour les gens de l'ouest de la baie James, le renouvellement allait se poursuivre au cours des 20 années suivantes, jusqu'à ce qu'il soit temps d'examiner la relation des Premières Nations avec le Canada. Cela ne veut pas dire que tout le monde a été guéri.

Une conférence et une réunion ont eu lieu en 1992. Les survivants ont assisté à ce premier rassemblement au pensionnat St. Anne en 1992. L'école était située à Fort Albany. L'événement a eu lieu à cet endroit. En tant que premiers détenus de cette institution totale, les participants sont arrivés en provenance des collectivités de l'ouest de la baie James et de centres urbains.

Included as part of the agenda was a panel of six professionals who listened and recorded testimonies from 30 survivors in one day and part of the next day. Even though there were more who wanted to speak to the panel, that was all the time we had; an agenda had to be followed.

The panel's findings delivered to the conference participants came to be known as the panel report.

In the immediate Fort Albany First Nation council meeting, Councillor Joseph Wheesk moved:

that the Panel Report, containing survivor testimonials of criminal behaviour by the staff of St. Anne's Residential School between 1903 to 1973, be delivered to the police for their follow-up.

Elder James Carpenter stated after his testimony:

I told my story. The police came to hear my story. I was happy to provide this testimony. Now the Prime Minister knows what happened at St. Anne's Residential School.

That was in 1992.

It was, and still is, the expectation of St. Anne's Residential School survivors that the police, being the servants of the government, would ensure that our testimonial words will be heard by the government. It was then surprising when the government lawyers stated in court that they did not know where the police investigation files were held. To this, Judge Perell responded, "I will not call it criminal behaviour but, rather I will call it incompetence."

Charges of abuse were laid to the staff of St. Anne's Residential School — five lay staff and two Native nuns. The Crown prosecutor did not touch the religious staff. Later, Father Lavoie was proven to be a serial pedophile, targeting boys and girls. Sister Françoise Seguin has recently been charged with sexual abuse on boys.

Peetabeck Keway Keykaywin Association, or PKKA, registered in 1993, has followed the evolving residential school issue. The organization has reported and received resolution support from the Mushkegowuk Council, Chiefs of Ontario, Nishnawbe Aski Nation and the Assembly of First Nations. The Peetabeck Keway Keykaywin Association was there to negotiate with the government and church representatives during the alternative dispute resolution negotiations. That was followed by the Common Experience Payment Program from which the Independent Assessment Process, or IAP, began. This is where an "incomplete narrative" was attached for the IAP adjudicators

Dans le cadre de l'événement, un groupe de six professionnels ont écouté et enregistré les témoignages de 30 survivants pendant toute une journée et une partie du lendemain. D'autres personnes voulaient leur parler, mais c'était tout le temps dont nous disposions. Il y avait un programme à respecter.

Les conclusions présentées aux participants à la conférence sont devenues connues sous le nom de rapport du groupe d'experts.

Lors de la réunion immédiatement postérieure du conseil de la Première Nation de Fort Albany, le conseiller Joseph Wheesk a proposé, et je traduis :

que le rapport du groupe d'experts, qui contient des témoignages de survivants d'actes criminels commis par le personnel du pensionnat St. Anne de 1903 à 1973, soit remis à la police à des fins de suivi.

Après son témoignage, l'aîné James Carpenter a déclaré, et je traduis :

J'ai raconté mon histoire. La police est venue écouter mon histoire. C'est avec plaisir que j'ai présenté ce témoignage. Le premier ministre sait maintenant ce qui s'est passé au pensionnat St. Anne.

C'était en 1992.

Les survivants du pensionnat St. Anne s'attendaient et s'attendent toujours à ce que la police, qui est au service du gouvernement, veille à ce que nos témoignages soient entendus par le gouvernement. Il a été surprenant d'entendre ensuite les avocats du gouvernement déclarer en cour qu'ils ne savaient pas où se trouvaient les dossiers d'enquête de la police. Le juge Perell a répondu qu'il considérait cela non pas comme un comportement criminel, mais plutôt comme de l'incompétence.

Des accusations de mauvais traitements ont été portées contre le personnel du pensionnat St. Anne — cinq laïcs et deux religieuses autochtones. Le procureur de la Couronne n'a pas abordé le cas du personnel religieux. Plus tard, il a été prouvé que le père Lavoie était un pédophile en série qui ciblait les garçons et les filles. Sœur Françoise Seguin a récemment été accusée d'agression sexuelle contre des garçons.

L'Association Peetabeck Keway Keykaywin, enregistrée en 1993, a suivi l'évolution du dossier des pensionnats. Elle a présenté des rapports et a reçu un appui sous forme de résolutions du Conseil de Mushkegowuk, des Chefs de l'Ontario, de la Nation nishnawbe-aski et de l'Assemblée des Premières Nations. Elle a participé aux négociations avec le gouvernement et les représentants de l'Église concernant le mode alternatif de règlement des conflits. Il y a eu ensuite le Paiement d'expérience commune, dont est issu le Processus d'évaluation indépendant, ou PEI. C'est à ce moment-là qu'un « récit incomplet » a été fourni aux adjudicateurs du PEI pour qu'ils l'utilisent dans le

to use in their judgment. The incomplete narrative, which stated that “no sexual abuse was committed at St. Anne’s Residential School,” misrepresented and denied the serious nature of the abuse suffered by the children.

PKKA was involved from 2001 to 2004 in the development of the IAP program. The board of PKKA was instructed by the elders to seek a non-confrontational reclamation process for cultural and language loss. Government representatives, the four churches — Catholic, Anglican, Presbyterian and United — and regional survivor representatives met periodically as a combined IWC and AWC to seek a beneficial and justified resolution.

As part of the Independent Assessment Process, criteria are given to the adjudicators to guide them in determining the extent of abuse. PKKA continues to question the narrative presented by the government. Peetabeck Keway Keykaywin insists that it is an incomplete narrative.

To feed the voting public that there was “no sexual abuse committed on children in St. Anne’s Residential School” denies the pain of Margaret, who was impregnated by the bishop when she was a young girl. We don’t know what happened to the fetus. She was about seven to eight months’ pregnant and was starting to show. We knew that she was pregnant.

She was not the only one. The police investigation said so. There was excessive and continuous sexual abuse.

Department of Justice lawyers accuse us of bringing a frivolous and self-indulgent legal process that would not serve the wider public. The issue of standing is being used against PKKA to deny the traditional collective approach, common in native societies, by bringing forth “a principle of contract law that screens out busybody litigants.”

Further, these same lawyers claim that being forced to “ingest your own vomit is not harmful because it is your own bodily fluid.” We just wonder how they know that.

As a 7-year-old at St. Anne’s Residential School, one morning, I woke up with a fever. While attempting to eat, everything came out and into my porridge. Due to the fever, I stayed in bed for the next three days. On the fourth day, feeling much better, I joined everyone for breakfast. But I was not given a bowl. Instead, Sister Marie Immaculata, our supervisor, brought my four-day-old porridge — the one holding my vomit — and I was made to eat it. My friends could not look at me. As I finished my bowl, I did not remember anything else for the next six months. Such is the way your own mind can protect you.

cadre de leur jugement. Le récit incomplet selon lequel aucune agression sexuelle n’a été commise au pensionnat St. Anne constituait une déformation de la réalité et une dénégation de la gravité des sévices subis par les enfants.

De 2001 à 2004, l’Association Peetabeck Keway Keykaywin a participé à l’élaboration du PEI. Les aînés ont demandé à son conseil d’administration de chercher à obtenir la tenue d’un processus non conflictuel en vue d’obtenir réparation pour perte culturelle et linguistique. Les représentants du gouvernement, les quatre Églises — catholique, anglicane, presbytérienne et unie — ainsi que les représentants régionaux des survivants se sont réunis périodiquement sous une forme combinant IWC et AWC en vue d’en arriver à un règlement avantageux et justifié.

Dans le cadre du PEI, les adjudicateurs disposent de critères les aidant à déterminer l’ampleur des mauvais traitements. L’Association Peetabeck Keway Keykaywin continue de remettre en question le récit présenté par le gouvernement. Elle insiste sur le fait qu’il s’agit d’un récit incomplet.

Pour faire croire à l’électorat qu’aucune agression sexuelle n’a été commise au pensionnat St. Anne, on nie la douleur de Margaret, qui est tombée enceinte de l’évêque alors qu’elle était une jeune fille. Nous ne savons pas ce qui est arrivé au fœtus. Elle était enceinte d’environ sept ou huit mois, et cela commençait à paraître. Nous savions qu’elle était enceinte.

Elle n’était pas la seule. C’est ce qui est ressorti de l’enquête policière. Il y a eu des abus sexuels excessifs et continus.

Les avocats du ministère de la Justice nous accusent d’engager une procédure judiciaire futile et complaisante ne servant pas l’intérêt du grand public. La question de la qualité pour agir est utilisée contre l’Association Peetabeck Keway Keykaywin afin de nier l’approche collective traditionnelle — courante dans les sociétés autochtones — au moyen d’un principe du droit contractuel écartant les plaideurs trouble-fêtes.

De plus, ces mêmes avocats prétendent que le fait d’être forcé d’ingérer son propre vomit n’est pas nocif puisqu’il s’agit d’un fluide corporel. Nous nous demandons simplement comment ils peuvent le savoir.

Un matin, alors que j’avais sept ans, je me suis réveillé avec de la fièvre au pensionnat St. Anne. J’ai essayé de manger, mais j’ai tout régurgité dans mon bol de gruau. À cause de la fièvre, j’ai passé les trois jours suivants au lit. Le quatrième jour, comme je me sentais beaucoup mieux, j’ai rejoint tout le monde pour le petit déjeuner. Toutefois, on ne m’a pas servi de gruau. Sœur Marie Immaculata, notre superviseuse, m’a apporté le bol de gruau dans lequel j’avais vomi quatre jours plus tôt, et elle me l’a fait manger. Mes amis étaient incapables de regarder. J’ai terminé mon bol, et je ne me souviens de rien de ce qui s’est passé au cours des six mois suivants. Tel est le moyen qu’utilise votre propre esprit pour vous protéger.

I was not the only one who was forced to endure similar humiliation. In the eight years that I was registered at St. Anne's Residential School, I witnessed my friends being made to do the same thing. It is not a frivolous experience.

I also witnessed the whip — 20 millimetres long by 7 millimetres wide by 2 millimetres thick — to which six small ropes were attached; and at the end of each rope, a metal nut was tied. Lying on a bed 60 millimetres high, the strap was applied 20 times by a six-foot tall adult on the bare bum of a screaming child.

All of us were made to sit on the electric chair designed by Brother Goulet. As we sat on the chair, an electric current passed through our body, forcing us to wiggle — much to the amusement of the staff and visitors.

After the sun had set, the nocturnal visits of the child sexual abusers invaded the dormitories where the children tried to be invisible underneath their blankets — Brother Michaud, Brother Goulet, Bishop Bebeau, Bishop Leguerrier, Brother Jutras, Father Lavoie, Sister Superior Seguin, Sister Gorretti, to name only a few. The Ontario Provincial Police investigative report contains further details on these horrors committed on children.

We have been consistent and honest in presenting the St. Anne's Residential School survivor narrative. Our elders — survivors themselves — sat with us on the panel report to hear tearful testimonies from their peers. They participated in the conference, providing support and encouragement. They gave their own testimony. We knew that in this later stage of their life, nearing the next life, they could only speak the truth.

It is this sacred example of speaking the truth that guides us during this hard time. Many do not believe that what we experienced is true. If anyone is curious about what the bottom of the barrel looks like, we have seen it; we can tell you.

Language is an important component to proper socialization into one's society. If you can communicate with the senior members of your clan, then you possess rules and guidelines that help you to understand your culture. If you hear about your history and your heroes, mythical or real, and if you can name the creeks, river and lakes in your traditional area in their original form, you have found your home.

We only have one proposal. Our idea has been a difficult goal to achieve so far. The elder is the bridge who will bring you from the past to the future with full confidence.

Those of us who are recovering from our difficult experiences have followed a common recovery program. We look to our traditions. We listen to our language. Personally, I was

Je ne suis pas le seul à avoir subi une humiliation de ce genre. Pendant les huit années où j'ai été inscrit au pensionnat St. Anne, j'ai vu mes amis subir le même traitement. Ce n'est pas futile.

J'ai aussi vu le fouet — 20 millimètres de long, 7 millimètres de large et 2 millimètres d'épaisseur — auquel six petites cordes étaient attachées. À l'extrémité de chaque corde était fixé un écrou en métal. Un adulte de six pieds a administré 20 coups de cet instrument sur les fesses nues d'un enfant qui hurlait, étendu sur un lit de 60 millimètres de haut.

Nous avons tous dû nous asseoir sur le fauteuil électrique conçu par le frère Goulet. Pendant que nous y étions assis, un courant électrique traversait notre corps. Cela nous faisait gigoter, au grand amusement du personnel et des visiteurs.

Après le coucher du soleil avaient lieu les visites nocturnes des agresseurs sexuels, qui envahissaient les dortoirs où les enfants essayaient de se cacher sous leurs couvertures : le frère Michaud, le frère Goulet, l'évêque Bebeau, l'évêque Leguerrier, le frère Jutras, le père Lavoie, la sœur supérieure Seguin, la sœur Gorretti, pour n'en nommer que quelques-uns. Le rapport d'enquête de la Police provinciale de l'Ontario contient de plus amples détails sur ces horreurs commises contre des enfants.

Nous avons présenté de façon cohérente et honnête le récit des survivants du pensionnat St. Anne. Nos aînés — eux-mêmes des survivants — ont participé avec nous à la conférence à l'origine du rapport du groupe d'experts et ont entendu les témoignages déchirants de leurs pairs. Ils ont participé à la conférence, offrant soutien et encouragement. Ils ont présenté leur propre témoignage. Nous savions qu'à cette étape tardive de leur vie, à l'approche de l'autre vie, ils ne pouvaient que dire la vérité.

C'est cet exemple sacré d'expression de la vérité qui nous guide en ces temps difficiles. Nombreux sont ceux qui ne croient pas que ce que nous avons vécu est vrai. Si quelqu'un est curieux de savoir à quoi ressemble le fond du baril, nous pouvons vous le dire, car nous l'avons vu.

La langue est un élément important d'une socialisation adéquate. Si vous pouvez communiquer avec les aînés de votre clan, vous possédez des règles et des lignes directrices qui vous aident à comprendre votre culture. Si vous entendez parler de votre histoire et de vos héros — mythiques ou réels —, et si vous pouvez désigner les ruisseaux, les rivières et des lacs de votre territoire traditionnel par leur nom originel, vous avez trouvé votre chez-vous.

Nous n'avons qu'une seule proposition. Notre idée a été un objectif difficile à atteindre jusqu'à présent. L'aîné est le pont qui nous fait passer en toute confiance du passé à l'avenir.

Ceux d'entre nous qui se remettent de leurs expériences difficiles ont suivi un programme commun de rétablissement. Nous nous inspirons de nos traditions. Nous écoutons notre

mesmerized by the stories of James Wesley; Miken Patrick; James Carpenter; Willie Stephen; my grandfather Simeon Metatawabin, a World War I veteran; Charlotte Sutherland; Pauline Hunter; Theresa Wabano and many more.

I envy medicinal people like Philip Goodwin, Jules Tapas, Kane Ferries, Randy Sewap, Albert and Rose Damen, Albert Lightning and others who give me a goal to aim for.

We need an elders' teaching house, a university, a way to reach our young people using contemporary tools and resources. Today, they are the inmates of the internet. We have to bring them home. An elders' teaching house can be a cooperative effort by all of us. Reconciliation means just that — working together. Anyone can access knowledge from the teaching house. The teachings will be available to all who seek that kind of knowledge. The First Nation philosophy, "For those who are not yet born," is inclusive.

Thank you for listening.

**The Chair:** Thank you, Dr. Metatawabin. I will now invite Ms. Korkmaz to give her opening remarks.

**Evelyn Korkmaz, St. Anne's Residential School Survivor and Advocate, as an individual:** This land is the traditional territory of the Algonquin Nation, and I thank them for allowing us to gather here in peace.

I am honoured to speak to the panel of St. Anne's survivors. Thank you to all attendees and Deputy Grand Chief Anna Betty Achneepineskum for her leadership. It is a privilege to share my insights with this esteemed audience.

I am Evelyn Korkmaz, a Cree advocate and survivor of St. Anne's Residential School. I am part of the Nikanigawbowin Advisory Committee of Nishnawbe Aski Nation and a founding member of Ending Clergy Abuse and Advocates for Clergy Trauma Survivors in Canada, also known as ACTS Canada.

This presentation is important to all residential school survivors of the NAN territory. The Indian Residential School Settlement Agreement, or IRSSA, signed in 2006 mandated the Canadian government, churches and Indigenous peoples to provide all residential school documents to the Truth and Reconciliation Commission of Canada, or TRC. Every document with child abuse allegations had to be produced for each confidential child abuse hearing.

langue. Personnellement, j'ai été fasciné par les histoires de James Wesley, de Miken Patrick, de James Carpenter, de Willie Stephen, de mon grand-père Simeon Metatawabin — un ancien combattant de la Première Guerre mondiale —, de Charlotte Sutherland, de Pauline Hunter, de Theresa Wabano et de bien d'autres.

J'envie les gens de médecine comme Philip Goodwin, Jules Tapas, Kane Ferries, Randy Sewap, Albert et Rose Damen, Albert Lightning et d'autres, qui me donnent un objectif à viser.

Nous avons besoin d'une maison d'enseignement des aînés, d'une université, d'un moyen de rejoindre nos jeunes à l'aide d'outils et de ressources modernes. Aujourd'hui, ils sont les prisonniers d'Internet. Nous devons les ramener chez eux. Une maison d'enseignement des aînés peut être un effort de collaboration de notre part à tous. La réconciliation, c'est cela : travailler ensemble. Tous pourront accéder aux connaissances de la maison d'enseignement. Les enseignements seront accessibles à tous ceux qui recherchent ce genre de connaissances. Le précepte des Premières Nations — « Pour ceux qui ne sont pas encore nés » — est inclusif.

Merci de m'avoir écouté.

**Le président :** Merci, monsieur Metatawabin. J'invite maintenant Mme Korkmaz à faire sa déclaration préliminaire.

**Evelyn Korkmaz, survivante du pensionnat St. Anne et militante, à titre personnel :** Nous nous trouvons sur le territoire traditionnel de la nation algonquienne, et je la remercie de nous permettre de nous réunir ici dans la paix.

Je suis honorée de m'adresser au groupe de survivants du pensionnat St. Anne. Je remercie toutes les personnes ici présentes, et je remercie la grande cheffe adjointe Anna Betty Achneepineskum de son leadership. C'est un privilège de partager mes réflexions avec cet éminent auditoire.

Je m'appelle Evelyn Korkmaz. Je suis une militante crie et une survivante du pensionnat St. Anne. Je fais partie du comité consultatif Nikanigawbowin de la nation Nishnawbe Aski, et je suis membre fondatrice de l'organisme Ending Clergy Abuse and Advocates for Clergy Trauma Survivors in Canada, aussi connu sous le nom d'ACTS Canada.

Cette présentation est importante pour tous les survivants des pensionnats du territoire de la nation Nishnawbe Aski. Selon la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens de 2006, le gouvernement canadien, les Églises et les peuples autochtones doivent fournir tous les documents relatifs aux pensionnats à la Commission de vérité et réconciliation du Canada, ou CVR. Chaque document renfermant des allégations de violence envers les enfants devait être produit en vue de chaque audience confidentielle en matière de maltraitance d'enfants.

St. Anne's survivors seek fair hearings for child abuse suffered. Government lawyers have used legal tactics and misrepresentations for 12 years, causing the reconciliation process to fail.

The Canadian government concealed evidence of child abuse, leading to unequal representation in the justice system by breaching and withholding important documents including criminal transcripts, pleadings and investigation reports. Despite winning a court order in 2014, proving a breach of the settlement agreement, the government failed to remedy hundreds of child abuse claims already breached, including mine. Failure to follow court orders leaves us to believe Canada's justice system is still systemically biased against Indigenous people.

Next, the unmarked and undocumented graves were found starting in 2021, which confirmed more unspeakable truths. This committee is aware of those details.

Marc Miller, former Minister of Crown-Indigenous Relations, finally revealed in 2021 that the Canadian government had been honouring a side agreement with the Catholic Church to withhold residential school documents without the consent or knowledge of the Indigenous people. This admission means the government and church officials have violated the rights of Indigenous people owed under the settlement agreements and court orders.

The government has released the church from \$25 million owed to Indigenous people for healing without the involvement of Indigenous people. Non-disclosure agreements about child abuse are fundamentally wrong and must be investigated by this Senate committee.

These non-disclosure agreements must be produced to the public. Pope Francis acknowledged genocide in Canada. The Catholic Church removed residential school documents from Canada and took them to Rome. They did not share them with the Truth and Reconciliation Commission. The church should be held accountable and the documents returned to Canada promptly.

We demand accountability, equality and legal obligations from the democratic institutions for Indigenous people. Ignoring court orders defies the rule of law in Canada. The Assembly of First Nations passed a resolution for an international review as a last resort. *Meegwetch*. Thank you.

Les survivants du pensionnat St. Anne veulent que ces audiences soient équitables. Les avocats du gouvernement ont eu recours à des tactiques juridiques et à des déclarations trompeuses pendant 12 ans, entraînant l'échec du processus de réconciliation.

Le gouvernement canadien a dissimulé des éléments de preuves relatifs à de mauvais traitements infligés aux enfants, et a occasionné une représentation inéquitable dans le système de justice en portant atteinte à des documents importants et en refusant la divulgation, y compris des transcriptions de procès criminels, des actes de procédure et des rapports d'enquête. Malgré l'obtention en 2014 d'une ordonnance du tribunal prouvant qu'il y avait eu violation de la convention de règlement, le gouvernement n'a pas réglé les centaines de plaintes relatives à de mauvais traitements infligés à des enfants ayant déjà fait l'objet de manquements, y compris la mienne. Le non-respect des ordonnances des tribunaux nous porte à croire que le système de justice du Canada se caractérise encore par des préjugés systémiques envers les Autochtones.

Ensuite, les tombes non marquées et non documentées ont été découvertes à partir de 2021, ce qui a confirmé d'autres vérités inqualifiables. Le comité est au courant de ces détails.

Marc Miller, ancien ministre des Relations Couronne-Autochtones, a finalement révélé en 2021 que le gouvernement canadien respectait une entente parallèle de non-divulgation de documents sur les pensionnats conclue avec l'Église catholique sans le consentement ou à l'insu des peuples autochtones. Cet aveu signifie que le gouvernement et les représentants de l'Église ont violé les droits des peuples autochtones prévus par les conventions de règlement et des ordonnances de tribunaux.

Le gouvernement a libéré l'Église de son engagement à verser les 25 millions de dollars dus aux peuples autochtones pour leur guérison, et ce, sans consulter les peuples autochtones. Les ententes de non-divulgation concernant les sévices infligés aux enfants sont fondamentalement inacceptables et doivent faire l'objet d'une enquête par le comité sénatorial.

Ces ententes de non-divulgation doivent être rendues publiques. Le pape François a reconnu le génocide au Canada. L'Église catholique a sorti les documents sur les pensionnats du Canada et les a apportés à Rome. Elle ne les a pas communiqués à la Commission de vérité et réconciliation. L'Église doit être tenue de rendre des comptes, et les documents doivent être rapatriés rapidement au Canada.

Nous exigeons, au nom des peuples autochtones, que les institutions démocratiques respectent leurs obligations en matière de reddition de comptes et d'égalité, ainsi que leurs obligations juridiques. Le non-respect d'une ordonnance d'un tribunal constitue un mépris de la primauté du droit au Canada. L'Assemblée des Premières Nations a adopté une résolution demandant un examen international comme solution de dernier recours. *Meegwetch*. Merci.

**The Chair:** Thank you very much, Ms. Korkmaz. I now open the floor to questions.

**Senator Arnot:** I have three questions I hope to get in.

Mr. Metatawabin, what do you think are the next steps necessary for Canada, for Canadians, to have a true reconciliation with Indigenous people?

For Ms. Korkmaz, I have a question as well. What are your perspectives on the ongoing legal challenges and the role of the Canadian judiciary in dealing with the legacy of residential schools? More particularly, what are the next steps in your advocacy work? How do you plan to continue bringing international attention to the plight of residential school survivors?

I would also like to ask Ms. Brunning a question: What are the key lessons that you've learned from the St. Anne's cases that you believe should be applied to future legal challenges involving Indigenous rights and historical injustices? Based on your experiences, what legal reforms do you believe are necessary to ensure that historical injustices are properly, effectively and transparently addressed in the future?

Those are my three questions. If there's not time, maybe a written answer would suffice. Thank you.

**Mr. E. Metatawabin:** Thank you very much. I keep thinking of the younger generation. What would be the best step for them for us to pursue? Second, no amount of legal victories will encourage them to design a ribbon skirt for themselves or plan for the next ceremony, the next powwow or anything to do with encouraging confidence among the First Nations population. So it's not a program-oriented or policy-oriented pursuit that will help the young people. Rather, it would be knowing their history, listening to [*Indigenous language spoken*], our legends they brought us from the upper world.

The origin story, starting from the beginning, for them to understand about [*Indigenous language spoken*]. We stayed there for 6,000 years. It was [*Indigenous language spoken*] for the last 4,000 years until we began to disperse. For the past 2,000 years, we have been in the Fort Albany area.

For them also to hear their language, [*Indigenous language spoken*] — so they understand the words of the elders when they tell them about their family, family tree and family relationship. Their own family history and [*Indigenous language spoken*] — these are place names on the land. When their grandfather talks about [*Indigenous language spoken*], they have no idea where that is. That's why we try to bring them on a 300-mile rafting trip on a raft measuring 60 feet long by 16 feet wide, with bunk

**Le président :** Merci beaucoup, madame Korkmaz. Nous allons maintenant passer aux questions.

**Le sénateur Arnot :** Il y a trois questions que j'aimerais poser.

Monsieur Metatawabin, selon vous, quelles sont les prochaines étapes requises pour favoriser une véritable réconciliation entre le Canada — les Canadiens — et les peuples autochtones?

J'ai également une question pour Mme Korkmaz. Que pensez-vous des contestations judiciaires en cours et du rôle de la magistrature canadienne pour ce qui est du traitement des séquelles des pensionnats? Plus particulièrement, quelles sont les prochaines étapes de vos activités de militantisme? Comment comptez-vous continuer à attirer l'attention de la communauté internationale sur le sort des survivants des pensionnats indiens?

J'aimerais aussi poser une question à Mme Brunning. Quelles sont les principales leçons que vous avez tirées des cas liés au pensionnat St. Anne et qui, selon vous, devraient être appliquées aux futures contestations judiciaires touchant aux droits des Autochtones et aux injustices historiques? D'après votre expérience, quelles réformes juridiques sont nécessaires pour faire en sorte que les injustices historiques soient traitées de façon adéquate, efficace et transparente dans l'avenir?

Ce sont mes trois questions. S'il n'y a pas assez de temps, une réponse écrite sera peut-être suffisante. Merci.

**M. E. Metatawabin :** Merci beaucoup. Je pense constamment à la jeune génération. Quelle serait la meilleure mesure que nous pourrions prendre pour elle? Deuxièmement, aucune victoire juridique n'incitera les jeunes à se concevoir une jupe à rubans ou à planifier la prochaine cérémonie, le prochain pow-wow ou quoi que ce soit qui ait à voir avec le fait d'encourager la confiance au sein de la population des Premières Nations. Ce n'est donc pas un programme ou une politique qui aidera les jeunes. Ce serait plutôt la connaissance de leur histoire, l'écoute de [*mots prononcés en langue autochtone*], les légendes qu'on nous a apportées du monde d'en haut.

L'histoire de l'origine, depuis le début... pour qu'ils comprennent au sujet de [*mots prononcés en langue autochtone*]. Nous y sommes restés pendant 6 000 ans. Ce fut [*mots prononcés en langue autochtone*] pendant 4 000 ans, jusqu'à ce que nous commencions à nous disperser. Cela fait 2 000 ans que nous sommes dans la région de Fort Albany.

Pour qu'ils puissent aussi entendre leur langue [*mots prononcés en langue autochtone*]... afin qu'ils comprennent les paroles des aînés lorsqu'ils leur parlent de leur famille, de leur arbre généalogique et de leur relation familiale. Leur propre histoire familiale et [*mots prononcés en langue autochtone*], ce sont des noms de lieux sur le territoire. Quand leur grand-père parle de [*mots prononcés en langue autochtone*], ils n'ont aucune idée d'où c'est. Voilà pourquoi nous essayons de les emmener

beds for them, an eating area and boats to take them fishing or exploring.

It is their own system that needs to be encouraged, not a policy change or law. Let the people develop the grassroots movement, and let the government look at that and consider how they can cooperate in that fashion. Nothing good comes from the top. It has to grow from the bottom, from the community people.

I see these young people. I look at them, and I feel sorry for them. But I'm also very proud of what the young people are accomplishing in the arts, academics and economics. There are many positive steps. If we can encourage those, identify them and give them more support, I think they have a better chance than spending, which the government has done — they have spent \$6 million fighting us, which is \$6 million that could have gone somewhere else more positive. If they spent \$6 million to fight us, what is it they were hiding? What is it they are afraid of? That money could have gone so far to establishing good relationships. Instead, they are fighting us.

We are fighting the government because we want that truth to come out. They don't believe us; today, they don't believe us. They fight us. They had three lawyers fighting us before that. Now, they have six lawyers fighting us.

So they are setting up the barricade where no truth will come out. We have two pro bono lawyers. They continue to receive lawsuits because they speak for us. The legal system is not supposed to represent us. It doesn't represent us. It is very scared of us.

Thank you for the question. My thought is that it has to come from the bottom. Let us suggest something. I speak about the elders' institute. It is an elders' university. They are the professors and teachers for their students and for other students. Thank you.

**The Chair:** Thank you, Mr. Metatawabin.

**Ms. Korkmaz:** I forgot the question.

**Senator Arnot:** I will repeat it: You have been fighting these battles for a long time, but I wanted to know what your perspectives are on the ongoing legal challenges and the role of the Canadian judiciary in addressing the legacy of the residential schools. In particular, what are the next steps in your advocacy work, and how do you plan to continue to bring international attention to the plight of residential school survivors?

faire un voyage de rafting de 300 milles à bord d'un radeau de 60 pieds de longueur par 16 pieds de largeur doté de lits superposés pour eux, d'une aire de repas et de bateaux afin que nous puissions les emmener pêcher ou explorer.

C'est leur propre système que l'on doit encourager, pas un changement de politique ou de loi. Laissons les gens lancer le mouvement populaire, et laissons le gouvernement l'examiner et voir comment il peut coopérer de cette façon. Rien de bon ne vient d'en haut. Il faut que ce mouvement puisse croître à partir de la base, à partir des gens de la communauté.

Je vois ces jeunes. Je les regarde, et je les plains. Mais je suis aussi très fier de ce que les jeunes accomplissent dans les arts, les études et l'économie. Il y a de nombreuses mesures positives. Si nous pouvons les encourager, les repérer et leur donner plus de soutien, je pense qu'ils auront de meilleures chances que les dépenses, que le gouvernement a engagées... il a dépensé 6 millions de dollars pour se battre contre nous, une somme qui aurait pu être investie ailleurs de façon plus positive. S'il a dépensé 6 millions de dollars pour lutter contre nous, qu'est-ce qu'il cachait? De quoi a-t-il peur? Cet argent aurait pu servir à établir de bonnes relations. Au lieu de cela, le gouvernement se bat contre nous.

Nous nous battons contre le gouvernement parce que nous voulons connaître la vérité. Il ne nous croit pas; aujourd'hui, il ne nous croit pas. Il lutte contre nous. Auparavant, il avait retenu les services de trois avocats pour qu'ils se battent contre nous. Maintenant, il y en a six qui le font.

Alors, il érige une barricade d'où aucune vérité ne sortira. Nous avons deux avocats bénévoles. Ils font constamment l'objet de poursuites parce qu'ils parlent en notre nom. Le système juridique n'est pas censé nous représenter. Il ne nous représente pas. Il a très peur de nous.

Je vous remercie d'avoir posé la question. Je pense que ces mesures doivent venir de la base. Laissez-nous suggérer quelque chose. Je parle de l'Elders' Institute. C'est une université des aînés. Ils sont les professeurs et les enseignants de leurs étudiants et d'autres étudiants. Merci.

**Le président :** Merci, monsieur Metatawabin.

**Mme Korkmaz :** J'ai oublié la question.

**Le sénateur Arnot :** Je vais la répéter : Vous menez ces batailles depuis longtemps, mais je voulais connaître votre point de vue sur les contestations judiciaires en cours et sur le rôle de la magistrature canadienne dans le traitement des séquelles laissées par les pensionnats. Plus précisément, quelles sont les prochaines étapes de votre travail de défense des droits, et comment comptez-vous continuer à attirer l'attention de la communauté internationale sur le sort des survivants des pensionnats indiens?

**Ms. Korkmaz:** Being the founding member of Ending Clergy Abuse, I have brought this issue to international platforms. I have spoken at the United Nations in Geneva for several years now. I had a personal audience with Pope Francis as well.

Because this issue has affected my life — I can't let it go — I demand to be treated as an equal in Canada's justice system. I have my rights, just like everybody else, and so do the St. Anne's survivors. We were mistreated and misled, and now we want justice.

It is disgraceful on Canada's part that they have spent \$6 million fighting us, hiding documents and sending them to Rome. These documents belong here in Canada. This is our history — our true history. These documents prove to the public and the world that we did not lie.

We want these documents to be revealed to the TRC so we can finally, after 50 years, move on with our lives and believe in the Canada that we were taught in schools — that it is just for everybody across the board.

**The Chair:** Thank you, Ms. Korkmaz.

**Fay K. Brunning, Legal Counsel for St. Anne's Indian Residential School Survivors, as an individual:** In answering Senator Arnot's questions about key lessons learned from the St. Anne's litigation, working with the St. Anne's survivors has fundamentally changed my life. I have been a litigation lawyer for 35 years now in Ottawa. Seeing the justice system through the eyes of Indigenous people has profoundly changed me because I thought that, again, using my skills as a litigation lawyer, I could give access to justice to people who truly need to believe that the systems can work for them.

It started in 2012. I met Edmund Metatawabin. He was helping me communicate. He interpreted for me to be able to speak to some of the elders in his community. He asked me, "Why don't you know about the criminal trials?" I said, "What criminal trials? There is no disclosure about that." He questioned me, asking whom I worked for. I replied that I work for a law firm. He asked me if I worked for the government or the church. I told him that I did not. He told me about this, and I said, "I promise you that I will look into this."

I started to investigate, and through Google, I found 1997 charges against seven former supervisors. Then I met people who testified in some of these criminal trials. I wrote to the chief adjudicator and said, "Full stop here. This narrative says there has been no sexual abuse at St. Anne's — no

**Mme Korkmaz :** En tant que membre fondatrice de Ending Clergy Abuse, j'ai soulevé cette question sur les tribunes internationales. Je prends la parole aux Nations unies à Genève depuis maintenant plusieurs années. J'ai également eu une audience personnelle avec le pape François.

Parce que ce problème a eu une incidence sur ma vie — je ne peux pas lâcher l'affaire —, j'exige d'être traitée comme une égale dans le système de justice du Canada. J'ai mes droits, comme tout le monde, et les survivants du pensionnat St. Anne aussi. Nous avons été maltraités et trompés, et nous voulons maintenant que justice soit faite.

Il est honteux que le Canada ait dépensé 6 millions de dollars pour se battre contre nous, cacher des documents et les envoyer à Rome. Ces documents appartiennent au Canada. C'est notre histoire, notre véritable histoire. Ces documents prouvent au public et au monde entier que nous n'avons pas menti.

Nous voulons que ces documents soient révélés à la Commission de vérité et réconciliation afin que nous puissions enfin, après 50 ans, reprendre notre vie en main et croire en le Canada qui nous a été enseigné dans les écoles... qu'il est juste pour tout le monde.

**Le président :** Merci, madame Korkmaz.

**Me Fay K. Brunning, conseillère juridique des survivants du pensionnat indien de St. Anne, à titre personnel :** En répondant aux questions du sénateur Arnot au sujet des principales leçons tirées du litige du pensionnat St. Anne, mon travail auprès des survivants du pensionnat a fondamentalement changé ma vie. Je suis avocate plaidante depuis maintenant 35 ans à Ottawa. Le fait de voir le système de justice du point de vue des Autochtones m'a profondément changée, car je croyais que, encore une fois, grâce à mes compétences d'avocate plaidante, je pourrais donner accès à la justice à des gens qui ont vraiment besoin de croire que les systèmes peuvent fonctionner pour eux.

L'histoire a commencé en 2012. J'ai fait la connaissance d'Edmund Metatawabin. Il m'aidait à communiquer. Il interprétait mes paroles afin que je puisse parler à certains aînés de sa collectivité. Il m'a demandé : « Pourquoi n'êtes-vous pas au courant des procès criminels? » J'ai répondu : « Quels procès criminels? Il n'y a aucune communication à ce sujet. » Il m'a posé des questions et demandé pour qui je travaillais. J'ai répondu que je travaillais pour un cabinet d'avocats. Il m'a demandé si je travaillais pour le gouvernement ou l'Église. Je lui ai répondu par la négative. Il m'a parlé de ces procès, et je lui ai dit : « Je vous promets que je vais enquêter là-dessus. »

J'ai commencé à investiguer et, grâce à Google, j'ai trouvé des accusations portées en 1997 contre sept anciens superviseurs. Ensuite, j'ai rencontré des gens qui avaient témoigné dans le cadre de certains de ces procès criminels. J'ai écrit à l'adjudicateur en chef pour lui dire : « On arrête tout là. Selon ce

student-on-student sexual abuse. There is nothing about criminal convictions of some of these supervisors.” The chief adjudicator said, “We don’t know anything about this police investigation. You should talk to such and such in the Government of Canada.” I thought I can’t do that because they have lawyers.

So I wrote to the Department of Justice. They feigned that they didn’t know about it. They said, “To the degree you advised there were criminal trials, that evidence would be inadmissible in the child abuse hearings.” I thought to myself, “What law school did you go to?” It just got worse from there.

But what had happened and what I was able to prove in the finding in 2014 is that the Department of Justice lawyers and the Catholic Church lawyers had criminal trial transcripts. They had pleadings from close to 160 individual survivors. The police had collected 700 signed witness statements from survivors, and the police had got court-issued search warrants, gone to the church offices in Montreal, Ottawa, Moosonee and Fort Albany and seized documents under search warrants. None of it had come into any of the IAP hearings. And we proved that how it was done is the Department of Justice lawyers hid all these documents in their vault in Toronto. And they did it only on paper; it was never translated into electronic form. And they never gave it to their own clients in Aboriginal Affairs. Yet their clients in Aboriginal Affairs were the ones who were doing the reports and making disclosure.

It is very important because if one of my clients goes in and they said, “I was abused by Father Lavoie,” for instance, the report about Father Lavoie was two pages long. It had gaps in the time that he was there, and absolutely nothing about allegations against him. And the same thing with almost all the supervisors because none of this had come through.

So we all went to court in 2014 and we won. Out came from the Department of Justice 12,300 documents comprising 47,000 pages of evidence about child abuse. They had said that they thought it was covered by the deemed undertaking. But it was all generated — I mean, we got Superior Court pleadings, criminal trial transcripts and the police investigation — what I was also able to establish under cross-examination is that they had obtained all the police investigation records themselves before the settlement agreement was signed.

récit, il n’y a pas eu d’agressions sexuelles à St. Anne... pas d’agressions sexuelles entre élèves. Il n’y a rien sur la condamnation criminelle de certains de ces superviseurs. » L’adjudicateur en chef a dit : « Nous ne savons rien au sujet de cette enquête policière. Vous devriez vous adresser à telle ou telle personne au gouvernement du Canada. » Je me suis dit que je ne pouvais pas le faire parce que ces personnes ont des avocats.

Alors, j’ai donc écrit au ministère de la Justice. Les responsables ont feint de ne pas être au courant. Ils ont répondu : « Dans la mesure où vous avez dit qu’il y avait eu des procès criminels, ces éléments de preuve ne seraient pas admissibles aux audiences sur la violence faite aux enfants. » Je me suis dit : « À quelle école de droit êtes-vous allé? » La situation n’a fait qu’empirer à partir de ce moment-là.

Mais ce qui s’était passé, et que j’ai été capable de prouver dans la conclusion en 2014, c’est que les avocats du ministère de la Justice et ceux de l’Église catholique avaient des transcriptions de procès criminels. Ils avaient les plaidoyers de près de 160 survivants. La police avait recueilli 700 déclarations de témoins signées par des survivants, et les policiers avaient obtenu des mandats de perquisition émis par le tribunal, s’étaient rendus aux bureaux des églises de Montréal, d’Ottawa, de Moosonee et de Fort Albany et avaient saisi des documents en vertu de ces mandats. Aucun de ces documents n’avait été présenté lors des audiences du PEI. Et nous avons prouvé que les avocats du ministère de la Justice cachaient tous ces documents dans leur chambre forte à Toronto. Et ce n’était qu’en format papier; les documents n’ont jamais été convertis au format électronique. Et ils ne les ont jamais remis à leurs propres clients d’Affaires autochtones. Pourtant, ce sont leurs clients de ce ministère qui rédigeaient les rapports et communiquaient les documents.

C’est très important parce que, si un de mes clients se présente et dit : « J’ai été maltraité par le père Lavoie », par exemple, le rapport sur le père Lavoie comptait deux pages. Il présentait des lacunes concernant la période où ce dernier était au pensionnat et ne mentionnait absolument rien au sujet des allégations contre lui. Et c’était la même chose pour presque tous les superviseurs, parce qu’aucune de ces allégations n’avait été communiquée.

Alors, en 2014, nous sommes tous allés devant les tribunaux et nous avons obtenu gain de cause. Le ministère de la Justice a produit 12 300 documents comportant 47 000 pages d’éléments de preuve de la violence faite aux enfants. Les avocats ont dit qu’ils pensaient que ces documents étaient visés par l’engagement présumé. Mais ils ont tous été générés... je veux dire que nous avons obtenu les plaidoiries de la Cour supérieure, les transcriptions de procès criminels et l’enquête policière... ce que j’ai également pu établir en contre-interrogatoire, c’est qu’ils avaient obtenu tous les dossiers d’enquête de la police avant la signature de la convention de règlement.

It has been a horrific ongoing test of the resolve of the St. Anne's survivors to keep going on this. They are resilient, dignified and honourable people. I cannot thank them enough for what they have done for themselves, for the youth in their communities and for the general public — for all of us who hope that honesty and truth will win out in the end and that these promises of truth and reconciliation have substance.

But it has been very difficult putting a mirror up in front of the justice system. You walk into the room and your opposing counsel is Department of Justice — one strike against you already. I know under the Department of Justice Act they are supposed to uphold the laws of Canada. That's their job. But I had already proven they were the ones who breached the settlement agreement. They withheld these documents. Now, in 2021, we are hearing that there were third-party obligations to the Catholic Church well beyond St. Anne's to hold back residential school documents.

What needs to happen is a proper inquiry and bring in the people who made these decisions, have them testify and be tested under oath. Because that's reconciliation in my view: when the internal processes, what happens behind the curtains, you draw back the curtains and let's see what is happening. What are the side deals? Where are they and who made them? Those people have to be held accountable. Right here in Ottawa, we have criminal trials going on right now for people who disobeyed court orders during the "Freedom Convoy." What happens if it's a Department of Justice lawyer who disobeys a court order? Nothing.

They are appalled by the fact that St. Anne's survivors have the strength and the audacity to stand up for their rights. Because don't forget, under the Indian Act, it's the Department of Justice that is giving the legal opinions to Aboriginal Affairs. They are the ones telling them how to enforce this. They were the ones doing it way back even during residential schools. There's a mindset there.

Cindy Blackstock, how many mandatory orders did she get from the Canadian Human Rights Commission before they finally started to obey? Cindy Blackstock has said we need a public inquiry into the Department of Justice. I think we do because if we want reconciliation, we have to make sure that the legal opinions being given by the Department of Justice to the Government of Canada are in accordance with the law. Because otherwise our democracy is in trouble.

Indigenous people still suffer systemic racism. Just to take you right into one of these hearings, the person sitting there, the only person being tested is the Indigenous person who claims that

La détermination des survivants du pensionnat de St. Anne à poursuivre ces démarches a été mise à très rude épreuve. Ce sont des gens résilients, dignes et honorables. Je ne les remercierai jamais assez de ce qu'ils ont fait pour eux-mêmes, pour les jeunes de leurs collectivités et pour le grand public... pour nous tous qui espérons que l'honnêteté et la vérité l'emporteront au bout du compte et que ces promesses de vérité et de réconciliation sont sincères.

Toutefois, il a été très difficile d'amener le système judiciaire à se regarder dans le miroir. Vous entrez dans la salle, et l'avocat de la partie adverse est celui du ministère de la Justice... c'est déjà un point de marqué contre vous. Je sais que, sous le régime de la Loi sur le ministère de la Justice, ces avocats sont censés faire respecter les lois du Canada. C'est leur travail. Mais j'avais déjà prouvé que c'étaient eux qui avaient violé la convention de règlement. Ils avaient caché ces documents. Aujourd'hui, en 2021, nous entendons dire que l'Église catholique, bien au-delà de St. Anne, avait obligé des tiers à cacher les documents des pensionnats.

Il faut mener une enquête en bonne et due forme et convoquer les personnes qui ont pris ces décisions, les faire témoigner et les mettre à l'épreuve sous serment. Parce que c'est la réconciliation, de mon point de vue : lorsque les processus internes, ce qui se passe derrière les rideaux... on ouvre les rideaux et on voit ce qui se passe. Quelles sont les ententes parallèles? Où sont-elles et qui les a conclues? Ces gens doivent être tenus responsables. Ici même, à Ottawa, des gens qui ont désobéi à des ordonnances de tribunal durant le « convoi de la liberté » font l'objet de procès criminels. Qu'arrive-t-il si c'est un avocat du ministère de la Justice qui désobéit à une ordonnance de tribunal? Rien.

Ils sont consternés par le fait que les survivants du pensionnat St. Anne ont la force et l'audace de défendre leurs droits. N'oubliez pas qu'en vertu de la Loi sur les Indiens, c'est le ministère de la Justice qui donne les avis juridiques aux Affaires autochtones. Ce sont les responsables de ce ministère qui leur disent comment appliquer la loi. C'est eux qui le faisaient il y a longtemps, même à l'époque des pensionnats. Il y a là une mentalité.

Combien d'ordonnances obligatoires Cindy Blackstock a-t-elle obtenues de la Commission canadienne des droits de la personne avant qu'ils commencent enfin à obéir? Elle a affirmé que nous avons besoin d'une enquête publique sur le ministère de la Justice. Je pense que c'est le cas, car, si nous voulons la réconciliation, nous devons nous assurer que les avis juridiques que le ministère de la Justice donne au gouvernement du Canada sont conformes à la loi. Autrement, notre démocratie est en difficulté.

Les peuples autochtones souffrent encore du racisme systémique. Simplement pour vous décrire une de ces audiences, la personne assise là, la seule à être mise à l'épreuve, c'est la

they have been abused. And they have to be tested because, of course, they might lie for money. But nobody tested the defendants. Nobody tested the church. Nobody tested the government for whether or not their reports were truthful, whether they gave all the documentation they were supposed to. And our justice system actually is based upon that. It is based upon testing the people in authority.

We have a hearing coming up in November, and the Government of Canada is trying to strike the legal case of Mr. Metatawabin and a number of other St. Anne's survivors who are still trying to enforce that 2014 order. The government is trying to strike our pleading by saying Mr. Metatawabin has no standing, he shouldn't be allowed to do any of this or represent his people, that previous decisions — they have already decided this. But in 2019, the Supreme Court of Canada came out with a whole new decision that overrode the previous decisions.

There is also new evidence, and that is the Government of Canada has finally admitted that when we got that order in 2014, they never went back and remedied the cases that had already been heard. So more than 215 St. Anne's survivors' claims were breached and never remedied. Can you imagine? You have a finding that there is a breach of contract of something so sacred as the Indian Residential Schools Settlement Agreement passed into law by the courts, and the government lawyers breach it. Then they don't remedy it, they don't seek further directions, and they just fight us with preliminary objections for years. That's where we have been at. And it's tiring. The St. Anne's survivors should not have to carry this load on their own. We are a democracy.

That's why I'm very hopeful that this committee, as part of the main pillar of our democratic system, that you can inquire more. You can take the time that you need to make sure that these processes actually get revealed, there's transparency and there's accountability.

Let me share with you. One of the fellows I helped, and I managed to get him a re-hearing. And it took me three years of fighting to get this fellow — originally had his claim denied. His claim was heard. Even after we had won St. Anne's, number one, the government still didn't produce all the new documents. He had a different lawyer. He came and retained me because he was in the hospital, suicidal about not being believed. I fought all the way through and we got him — it's the worst case of sexual abuse I have ever met. You could never imagine it. But he has made his transcript public, taking his name out because he said, "That's not my fault; I was a child and that priest did it to me."

personne autochtone qui prétend avoir subi de mauvais traitements. Et il faut la mettre à l'épreuve parce que, bien entendu, elle pourrait mentir pour de l'argent. Mais personne n'a mis les accusés à l'épreuve. Personne n'a mis l'Église à l'épreuve. Personne n'a demandé au gouvernement si ses rapports étaient véridiques ou s'il avait fourni tous les documents qu'il était censé fournir. Et notre système judiciaire est fondé là-dessus. Il est fondé sur la mise à l'épreuve des personnes en position d'autorité.

Une audience aura lieu en novembre, et le gouvernement du Canada tente de faire invalider la cause juridique de M. Metatawabin et d'un certain nombre d'autres survivants du pensionnat St. Anne qui essaient encore de faire respecter l'ordonnance de 2014. Le gouvernement tente de faire radier notre plaidoirie en affirmant que M. Metatawabin n'a pas qualité pour agir, qu'il ne devrait pas avoir le droit de faire ceci ou de représenter son peuple, que les décisions antérieures... cette décision a déjà été rendue. Mais, en 2019, la Cour suprême du Canada a rendu une toute nouvelle décision qui a annulé les décisions précédentes.

Il y a aussi de nouveaux éléments de preuve, et c'est que le gouvernement du Canada a finalement admis que, lorsque nous avons obtenu cette ordonnance en 2014, il n'a jamais assuré la réparation à l'égard des affaires qui avaient déjà été instruites. Ainsi, plus de 215 demandes d'indemnisation de survivants du pensionnat St. Anne ont été violées et n'ont jamais été réglées. Pouvez-vous imaginer? On a conclu qu'il y a eu rupture d'un contrat aussi sacré que la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens adoptée sous forme de loi par les tribunaux, et les avocats du gouvernement n'ont pas respecté cette décision. Ensuite, ils n'ont pas assuré la réparation exigée, n'ont pas demandé d'autres directives et n'ont fait que s'opposer à nous avec des objections préliminaires pendant des années. Voilà où nous en sommes. Et c'est fatigant. Les survivants du pensionnat St. Anne ne devraient pas avoir à assumer seuls ce fardeau. Nous sommes une démocratie.

C'est pourquoi j'ai bon espoir que votre comité, en tant que membre du principal pilier de notre système démocratique, pourra enquêter davantage. Vous pourrez prendre le temps qu'il faut pour vous assurer que ces processus sont révélés, qu'il y a transparence et responsabilisation.

Permettez-moi de vous raconter quelque chose au sujet d'un des hommes que j'ai aidés... et j'ai réussi à obtenir une reprise de son audience. Et il m'a fallu trois ans de lutte pour amener cet homme... au départ, sa revendication avait été rejetée. Elle a été instruite. Même après avoir obtenu gain de cause pour St. Anne, premièrement, le gouvernement n'avait toujours pas produit tous les nouveaux documents. Il avait un autre avocat. L'homme est venu retenir mes services parce qu'il était hospitalisé et suicidaire, car on ne le croyait pas. Je me suis battue jusqu'au bout, et nous lui avons obtenu... c'est le pire cas d'agression sexuelle que j'aie jamais rencontré. Vous ne pourriez jamais

When I had lunch with him a couple of weeks ago, he told me, “I just want to let you know that I want to thank you because I now have food in my fridge.” Because the other thing I convinced him to do is I said, “When you get this money, please get yourself an annuity. Set yourself up a pension.” Because the federal government refuses to do a structured settlement. So he got an annuity. In the middle of every month, he gets an extra payment. He just said, “I have food in my fridge now.”

He is empowered because somebody was fighting for him, we believed him and we knew what he said was right. I have to say I think that St. Anne’s survivors have become empowered because they are fighting for themselves, standing up and doing incredible things.

So that’s part of the reconciliation here is that the rest of us need to get used to the fact that we need to pay attention, listen and learn from the Indigenous people of this country. We have a lot to learn. As they grow stronger and as they reclaim their cultures, our entire country is going to be stronger in my view.

Sorry, I overspoke myself.

**Senator Coyle:** Thank you to all of our witnesses, those who have spoken, and we haven’t heard from the deputy grand chief yet.

This is a very important day for us here, those of us in this room and those watching these proceedings. I’m actually having a hard time getting back to the questions that I wanted to ask, but I want to commend you for your incredible strength and effort. I know that doesn’t mean anything unless we do something.

I just want to know; we are hearing you and, as a group, we can’t let it stop in the transcript of this meeting. When we get the transcript, I want to read every word, and I want to watch the recording again so I can hear how the words were transmitted to us. It is very important, what each one of you have said today and, even more so, what you have done to get to this point today. I thought I knew something but I’m shocked. I’m even shocked more than I thought I would be with what I’m hearing here today.

l’imaginer. Mais il a rendu sa transcription publique, en retirant son nom parce qu’il disait : « Ce n’est pas ma faute, j’étais un enfant, et ce prêtre m’a fait ça. »

Lorsque j’ai dîné avec lui il y a quelques semaines, il m’a dit : « Je veux simplement vous dire que je souhaite vous remercier parce que j’ai maintenant de la nourriture dans mon réfrigérateur. » C’est parce que l’autre chose que je l’ai convaincu de faire... c’est que je lui ai dit : « Lorsque vous recevrez cet argent, veuillez vous procurer une rente. Établissez-vous une pension », car le gouvernement fédéral refuse de verser des indemnités à règlement échelonné. Alors, il a obtenu une rente. Au milieu de chaque mois, il reçoit un paiement supplémentaire. Il ne faisait que dire : « J’ai de la nourriture dans mon réfrigérateur, maintenant. »

Cet homme est autonome parce que quelqu’un se battait pour lui, que nous le croyions et que nous savions que ce qu’il disait était vrai. Je dois dire que je pense que les survivants du pensionnat St. Anne sont devenus autonomes parce qu’ils se battent pour eux-mêmes, qu’ils se tiennent debout et qu’ils font des choses incroyables.

Alors, la réconciliation consistera en partie à ce que le reste d’entre nous s’habitue au fait que nous devons prêter attention aux peuples autochtones du pays, les écouter et apprendre d’eux. Nous avons beaucoup à apprendre. À mesure qu’ils deviendront plus forts et qu’ils se réapproprient leurs cultures, notre pays tout entier sera plus fort, selon moi.

Désolée, j’ai parlé trop longtemps.

**La sénatrice Coyle :** Je remercie tous nos témoins, ceux qui ont pris la parole, et la grande cheffe adjointe que nous n’avons pas encore entendue.

C’est une journée très importante pour nous, pour les personnes présentes dans la salle et pour celles qui nous regardent. En fait, j’ai de la difficulté à revenir aux questions que je voulais poser, mais je tiens à vous féliciter pour votre force et vos efforts incroyables. Je sais que ces félicitations ne veulent rien dire si nous ne faisons rien.

Je veux seulement savoir; nous vous entendons et, en tant que groupe, nous ne pouvons pas laisser cette affaire s’arrêter dans la transcription de la séance. Lorsque nous recevons la transcription, je veux lire chaque mot, et je veux regarder de nouveau l’enregistrement afin de pouvoir entendre comment les mots nous ont été transmis. Ce que chacun d’entre vous a dit aujourd’hui est très important, et encore plus ce que vous avez fait pour en arriver là où vous en êtes. Je pensais savoir quelque chose, mais je suis scandalisée. Je le suis encore plus que je n’aurais cru l’être compte tenu de ce que j’entends ici aujourd’hui.

I would like to ask three questions to the three people we have heard from. If the chief wants to also come in, please do. I'll try to be brief. Sorry about the preamble. I'm just in a bit of a state.

You said, Ms. Korkmaz, "We were mistreated, we were misled and now we want justice." You've talked about the side agreements with the Canadian government and the Catholic Church. You've talked about how the non-disclosure agreements need to be brought to light. When say, "Now we want justice," could you very specifically say what that justice is for you?

For Mr. Metatawabin, thank you also for your leadership and your wise words. You focused beautifully on this next generation. It's really inspiring to hear you. If I'm correct — and I want to make sure I am — I would like you to go further. You are interested in support for that next generation so that they can immerse themselves in the healthy well-being of the language, the culture, the ways. Could you describe a little bit more what you mean? What would that look like?

Ms. Brunning, you spoke about needing an inquiry into how terrible the internal processes have been and about the abuses people have suffered as a result of those processes which are internal to our government institutions. Could you speak a little bit further on that inquiry? Can you help us frame what that would be?

Sorry, I have big questions for each of you. So, Ms. Korkmaz, justice?

**Ms. Korkmaz:** What justice looks like to me is to stop the litigation and settle with us, St. Anne's survivors, so we can move on and start believing that we are recognized as equals in the Canadian justice system. The Canadian government has fought us for 12 years now; I think that's enough. We have proved that they have hidden documents, sent them to Rome and made backroom deals.

I bumped into Marc Miller one day on Parliament Hill when they were unveiling the residential school survivors monument. I cornered him because that's the type of person I am, and I asked him what's going on here. I said, "What is in those documents that they are hiding from us?" He just said, "The devil is in the details," and then he just walked away. I stood there, scratching my head wondering what does that mean. Him being a lawyer, it could mean a lot of things.

We just want everything out in the open. We don't have anything to hide. Our stories are out there in the public. They are not very nice stories. They are not stories we are proud of, but they are out there. Now we want the government to put their cards on the table and give us a fair hearing, and for us to move

J'aimerais poser trois questions aux trois personnes que nous avons entendues. Si la cheffe veut aussi intervenir, je la prie de le faire. Je vais essayer d'être brève. Désolée pour le préambule. Je suis un peu dans tous mes états.

Vous avez dit, madame Korkmaz : « Nous avons été maltraités, nous avons été trompés et nous voulons maintenant que justice soit faite. » Vous avez parlé des ententes parallèles avec le gouvernement canadien et l'Église catholique. Vous avez dit que les accords de non-divulgence doivent être mis au jour. Lorsque vous dites : « Nous voulons maintenant que justice soit faite », pourriez-vous nous dire très précisément ce qu'est cette justice à vos yeux?

Monsieur Metatawabin, je vous remercie également de votre leadership et de vos sages paroles. Vous avez mis un bel accent sur la prochaine génération. C'est vraiment inspirant de vous entendre. Si je ne me trompe pas — et je veux m'en assurer —, je voudrais que vous alliez plus loin. Vous souhaitez soutenir la prochaine génération afin qu'elle puisse s'immerger dans le bien-être sain de la langue, de la culture et des façons de faire. Pourriez-vous nous expliquer un peu ce que vous entendez par là? À quoi cette immersion ressemblerait-elle?

Maître Brunning, vous avez parlé de la nécessité de mener une enquête sur les terribles processus internes et sur les abus que les gens ont subis en raison de ces processus internes menés par nos institutions gouvernementales. Pourriez-vous nous en dire un peu plus à ce sujet? Pouvez-vous nous aider à comprendre de quoi il s'agit?

Désolée, j'ai de grandes questions pour chacun d'entre vous. Alors, madame Korkmaz, la justice?

**Mme Korkmaz :** Selon moi, la justice consiste à mettre fin au litige et à conclure un règlement avec nous, les survivants de St. Anne, afin que nous puissions aller de l'avant et commencer à croire que nous sommes reconnus comme des égaux dans le système judiciaire canadien. Cela fait 12 ans que le gouvernement canadien se bat contre nous; je pense que c'est assez. Nous avons prouvé qu'il a caché des documents, qu'il les a envoyés à Rome et qu'il a conclu des ententes secrètes.

J'ai rencontré Marc Miller un jour sur la Colline du Parlement lors du dévoilement du monument aux survivants des pensionnats. Je l'ai coincé parce que c'est le genre de personne que je suis, et je lui ai demandé ce qui se passait. J'ai dit : « Que contiennent ces documents qu'on nous cache? » Il a seulement répondu : « Tout se joue dans les détails », puis il est parti. Je me suis demandé ce que cela signifiait. Comme il est avocat, cette réponse peut vouloir dire beaucoup de choses.

Nous voulons simplement que tout soit mis au grand jour. Nous n'avons rien à cacher. Nos histoires sont publiques. Elles ne sont pas belles. Nous n'en sommes pas fiers, mais elles existent. Nous voulons maintenant que le gouvernement mette cartes sur table et nous accorde une audience équitable, et que

on, for our children to look up to us and be proud that we did not give up.

I do this for my grandchildren because I want them to stand up proudly, hold their heads up and say, “I am an Indigenous person from Canada. This is my country, and my country is treating me right, as an equal, across the board.”

I don’t want them to walk around with the shame I carried for many years. I don’t carry it anymore because I’m very proud of who I am. I had to relearn my history. Thanks to Mr. Metatawabin. He has taught me a lot. He is my mentor and someone whom I admire. I try to follow in his footsteps as best I can, but he’s more mild than I am. I’m more direct, and I can’t help that. That’s it.

**Mr. E. Metatawabin:** Thank you. I think it is part of the way I compare how, as survivors, we neglected our families. We weren’t really there because we were so preoccupied with what I mention as self-abuse. My mind wasn’t there. My elders didn’t sit down and tell me, “Smarten up. Here’s what we do.”

It was a long time before I entered a sweat lodge. I was already almost 40 — that late. What can I do at 40 to be there for the development stage of my kids? That was and still is the regret, that I wasn’t able to do that, but it’s not too late. I have my grandchildren — Maitreya, Divya — to think about. There are others. When I start naming names, I will forget, but you get the point.

I’m there now and this is what I try to do. I give them information. I give them the history. Sometimes I talk too much at the dining room table, talking about the past stories, but my mother did that. My mother talked about Abe, my dad. He was a trapper; he talked about the animals, a lot about [*Indigenous language spoken*], all the characters of our texts, I guess, our textbooks, [*Indigenous language spoken*] . . . the Memekwesiw, Wesakechak and many more. We have Chahkabesh and Ayas. We have our own odyssey stories, and they are very long.

Now, at this age, I begin to understand what my elders were saying when they talked to me. I could take two days to tell you their stories. For me, that was good because I remembered those stories. I was willing to sit there, listen and try to catch all those things. I’m missing some, and I am trying to piece it together, but there are parts missing. I keep searching for them. I am still doing that. I am still trying to piece all the stories together.

nous passions à autre chose, que nos enfants nous regardent et soient fiers que nous n’ayons pas abandonné.

Je le fais pour mes petits-enfants parce que je veux qu’ils se lèvent fièrement, qu’ils se tiennent la tête haute et qu’ils disent : « Je suis un Autochtone du Canada. C’est mon pays, et mon pays me traite comme il se doit, sur un pied d’égalité, dans tous les domaines. »

Je ne veux pas qu’ils se promènent avec la honte que j’ai portée pendant des années. Je ne la porte plus parce que je suis très fière de qui je suis. J’ai dû réapprendre mon histoire. Je remercie M. Metatawabin. Il m’a beaucoup appris. C’est mon mentor et une personne que j’admire. J’essaie de suivre ses traces du mieux que je peux, mais il est plus doux que moi. Je suis plus directe, et je ne peux pas m’en empêcher. Voilà.

**M. E. Metatawabin :** Merci. Je pense que c’est en partie comment je compare la façon dont, en tant que survivants, nous avons négligé nos familles. Nous n’étions pas vraiment là parce que nous étions tellement occupés, comme je l’ai mentionné, à nous auto-infliger des sévices. J’avais la tête ailleurs. Mes aînés ne se sont pas assis avec moi pour me dire : « Ressaisis-toi. Voici ce que nous faisons. »

Il m’a fallu beaucoup de temps avant d’entrer dans une suerie. J’avais déjà près de 40 ans, aussi tard que cela. Que puis-je faire à 40 ans pour être présent à l’étape du développement de mes enfants? C’était et c’est encore mon regret, que je n’aie pas pu le faire, mais il n’est pas trop tard. J’ai mes petits-enfants — Maitreya et Divya — à qui penser. Il y en a d’autres. Quand je commencerai à nommer des gens, j’oublierai, mais vous comprenez ce que je veux dire.

Je suis présent maintenant, et voici ce que je tente de faire. Je leur donne de l’information. Je leur raconte l’histoire. Parfois, je parle trop à table, à raconter des histoires du passé, mais ma mère le faisait. Elle parlait d’Abe, mon père. C’était un trappeur; il parlait des animaux, beaucoup au sujet de [*mots prononcés en langue autochtone*], de tous les personnages de nos textes, je suppose, de nos manuels, [*mots prononcés en langue autochtone*]... les Memekwesiw, Wesakechak et bien d’autres. Nous avons Tshakapesh et Ayas. Nous avons nos propres histoires d’odyssée, et elles sont très longues.

Maintenant, à l’âge que j’ai, je commence à comprendre ce que mes aînés disaient lorsqu’ils me parlaient. Cela pourrait me prendre deux jours pour vous raconter leur histoire. Dans mon cas, c’était bien parce que je me souvenais de ces histoires. J’étais prêt à m’asseoir là, à écouter et à essayer de saisir toutes ces choses. Il m’en manque, et j’essaie de faire les liens, mais il manque des parties. Je les cherche encore. Je continue de le faire. J’essaie toujours de relier toutes les histoires.

But I can talk to you for a week about what I have learned from my elders. When I say “elders’ university,” that has to start now. I learned from Louis Bird. I learned from others in our community who speak in our language. I listened to them.

I lost my uncle recently. He was my dictionary. “How do you say this?” He would tell me what the word is. I’ve lost that, so now I am beginning to feel that I better do something. I had better really help the young people understand and read these books. I call the elders “the walking books” because they have their own focus on different parts of their lives.

I think that’s important. If you can do something about the elders’ institute and the development of that, I would love a second meeting.

**Senator White:** Sorry, chair, but I need to share that Mr. Metatawabin’s granddaughter is actually presenting about him and residential schools at P.E.I. provincials today. So you’ve laid a foundation. I just wanted to thank you for that, and I thought this was an opportune time. *Wela’lin.*

**The Chair:** Thank you for that, Senator White. Thank you.

**Ms. Brunning:** In terms of a government inquiry into the government processes, this Indian Residential Schools Settlement Agreement is a very important legal structure. The parties signed the agreement, but it was passed into law by nine superior courts, with the tenth coming later with Newfoundland. But the courts passed it into law because the main defendant is the Government of Canada.

So there are already identical court orders in all the courts that passed this into law.

Even closer to the end of the IAP, the Assembly of First Nations asked for an audit to be done as to whether the processes were actually followed. In Schedule D for the IAP process for the child abuse hearings, every document that contained any allegations of child abuse had to be produced for the hearing, for the narratives and then for individual perpetrators, let’s say it was Father Lavoie — all those documents had to be produced just for him in each case in which he is named as a perpetrator.

Also, Schedule N is the wider one; that’s for the one for the Truth and Reconciliation Commission. The churches and the government were to have already passed over all of their residential school documents to the Truth and Reconciliation Commission. When we won the other court case in 2014, the Truth and Reconciliation Commission and the Assembly of First

Mais je peux vous parler pendant une semaine de ce que j’ai appris de mes aînés. Quand je dis « université des aînés », il faut qu’elle commence dès maintenant. J’ai appris de Louis Bird. J’ai appris d’autres membres de notre communauté qui parlent notre langue. Je les ai écoutés.

J’ai perdu mon oncle récemment. Il était mon dictionnaire. « Comment dit-on ceci? » Il me dirait quel est le mot. J’ai perdu cet oncle, alors je commence à avoir l’impression qu’il vaudrait mieux que je fasse quelque chose. Je ferais mieux d’aider vraiment les jeunes à comprendre et à lire ces livres. J’appelle les aînés « les livres qui marchent » parce que chacun se concentre sur différents aspects de sa vie.

Je pense que c’est important. Si vous pouviez faire quelque chose au sujet de l’Elders’ Institute et de sa mise sur pied, j’aimerais bien participer à une deuxième séance.

**La sénatrice White :** Je suis désolée, monsieur le président, mais je dois informer du fait qu’aujourd’hui, la petite-fille de M. Metatawabin présente un exposé sur lui et les pensionnats au niveau provincial à l’Île-du-Prince-Édouard. Alors, vous avez jeté les bases. Je voulais simplement vous en remercier, et j’ai trouvé que c’était un moment opportun. *Wela’lin.*

**Le président :** Je vous remercie pour cette information, sénatrice White. Merci.

**Me Brunning :** En ce qui concerne la tenue d’une enquête gouvernementale sur les processus gouvernementaux, la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens est une structure juridique très importante. Les parties ont signé l’entente, mais elle a été adoptée sous forme de loi par neuf cours supérieures, et plus tard par une dixième à Terre-Neuve. Toutefois, les cours l’ont adoptée parce que le principal défendeur est le gouvernement du Canada.

Alors, il y a déjà des ordonnances identiques dans toutes les cours qui ont adopté cette convention sous la forme d’une loi.

Encore plus près de la fin du PEI, l’Assemblée des Premières Nations a demandé qu’une vérification soit effectuée afin que l’on évalue si les processus avaient été suivis. Selon l’annexe D relative au PEI pour les audiences sur la violence faite aux enfants, chaque document contenant des allégations de violence faite aux enfants devait être produit en vue de l’audience, pour les récits, puis pour chacun des auteurs. Disons que c’était le père Lavoie, tous ces documents devaient être produits juste pour lui dans chaque affaire où il est nommé en tant qu’auteur.

En outre, l’annexe N est la plus vaste; elle concerne la Commission de vérité et réconciliation. Les Églises et le gouvernement devaient déjà lui avoir transmis tous leurs documents sur les pensionnats. Lorsque nous avons eu gain de cause dans l’autre affaire, en 2014, la Commission de vérité et réconciliation et l’Assemblée des Premières Nations ont lancé

Nations filed supporting legal processes called requests for directions, and they also said they didn't get those documents.

The question becomes this: How is it that the Department of Justice felt, for instance, that criminal trial scripts were not relevant in child abuse hearings?

After we won St. Anne's number one, one concession they ended up doing is that they ended up — for all the residential schools across Canada — they then produced — because they had tons of trial transcripts and guilty pleas in respect of many of these perpetrators. How could they hold that back? Where is the legal opinion upon which they relied to withhold those documents?

It's a test under the Department of Justice Act. The Attorney General of Canada — and this was a debate you might remember that Jody Wilson-Raybould talked about, which was separating the Minister of Justice from the Attorney General of Canada. She talked about the fact that, with the Attorney General of Canada, you have a statutory, common law and every legal responsibility to uphold the laws of Canada. Your Department of Justice has to do that too, and their legal opinions have to be front and centre. You have to have 51% in favour of that.

Also, Jody Wilson-Raybould, just before she left in January 2019, passed a directive on Indigenous matters — the Department of Justice, if the argument being made by Indigenous people was a reasonable one, they couldn't fight it in litigation. She was trying to shut down the amount of litigation. How much money of Indigenous people goes into the hands of lawyers?

As Mr. Metatawabin said, Michael Swinwood and I have been doing this on an entirely pro bono basis. We're grateful that we're sometimes able to get some funding, but the reality is that, under the Indian Residential Schools Settlement Agreement, even if there were legal issues, the courts forgot to grant funding to the Indigenous people to take forward issues. On top of that, the government would threaten costs against us. They actually got costs against me personally at one point for \$25,000. It actually got thrown out, but they went after me personally because when you're a whistle-blower, that's what happens: They go after you, they go after your reputation and they go after your financial situation. That's my biased view.

The reality is that we have to create more equality within the courts. There are Department of Justice lawyers who are on full salary, with pensions and benefits. They don't pay rent. They've

des processus judiciaires à l'appui appelés « demandes de directives », et elles ont également affirmé ne pas avoir obtenu ces documents.

La question devient la suivante : comment se fait-il que le ministère de la Justice ait estimé, par exemple, que les textes des procès criminels n'étaient pas pertinents dans le cadre des audiences sur la violence faite aux enfants?

Après que nous avons obtenu gain de cause dans l'affaire de St. Anne, premièrement, les gens du ministère ont fini par faire une concession, c'est-à-dire qu'ils ont enfin produit — pour tous les pensionnats du Canada... parce qu'ils avaient des tonnes de transcriptions de procès et de plaidoyers de culpabilité à l'égard de bon nombre de ces auteurs. Comment ont-ils pu cacher ces documents? Où est l'avis juridique sur lequel ils se sont appuyés pour les cacher?

C'est un critère prévu par la Loi sur le ministère de la Justice. Le procureur général du Canada — et c'est un débat dont, vous vous en souvenez peut-être, Jody Wilson-Raybould a parlé, qui séparait le ministre de la Justice du procureur général du Canada. Elle a parlé du fait que, dans le cas du procureur général du Canada, on a une responsabilité prévue par la loi et par la common law et toutes les responsabilités légales de faire respecter les lois du Canada. Le ministère de la Justice doit le faire aussi, et ses avis juridiques doivent être à l'avant-plan. Il faut un vote favorable de 51 %.

De plus, juste avant son départ en janvier 2019, Jody Wilson-Raybould a fait adopter une directive sur les affaires autochtones : le ministère de la Justice, si l'argument présenté par les peuples autochtones était raisonnable, ne pouvait pas le contester devant les tribunaux. Elle essayait de réduire le nombre de litiges. Combien d'argent des Autochtones est dépensé en frais d'avocat?

Comme l'a dit M. Metatawabin, Michael Swinwood et moi-même avons agi de façon entièrement bénévole. Nous sommes reconnaissants de pouvoir parfois obtenir du financement, mais la réalité, c'est que, en vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, même s'il y avait des problèmes juridiques, les tribunaux ont oublié d'accorder du financement aux Autochtones pour qu'ils puissent faire avancer les dossiers. En plus, le gouvernement menaçait d'engager des frais contre nous. À un moment donné, il m'a personnellement réclamé 25 000 \$ de frais. Les frais ont été annulés, mais on s'en est pris à moi personnellement parce que, lorsque vous êtes un dénonciateur, c'est ce qui arrive : on s'en prend à vous, on s'attaque à votre réputation et on s'attaque à votre situation financière. C'est mon point de vue partial.

La réalité, c'est que nous devons créer plus d'égalité au sein des tribunaux. Certains avocats du ministère de la Justice touchent un plein salaire, avec pensions et avantages sociaux. Ils

got staff and whatever resources they need. How can you come up against that as one lawyer on pro bono? It's pretty tough.

So how do I see this? Go back to the Indian Residential Schools Settlement Agreement, go to the court orders and bring in the Department of Justice lawyers. When we got this finding — I put the decisions into the materials that I provided to your clerk — at the time, Justice Perell — I was trying, in 2014, to dig up how this happened and who made the decisions — said, “I don't need to determine whether or not there was bad faith. I would rather presume they mistakenly misconstrued the agreement.” So he left it. He didn't want me to get into how that happened, but I think you should; you should get into that because, even now, it's been the St. Anne's people. On the issue before you about the lack of documentation, we've been fighting about that for 12 years.

Even for you, I'm not sure that they could claim solicitor-client privilege over some of this stuff that they would probably have to produce in terms of third-party obligations to the Catholic Church to not disclose documents. What is that? The Catholic Church signed the agreement, and they're equally liable. Under Schedule O-3 — I can tell you — it says right in there that the government lawyers have to follow the settlement agreement. They can't represent the Catholic Church, and the Catholic Church lawyers have to follow the settlement agreement and abide by the law.

It's very important that in our justice system, justice starts with the person having the courage to go and talk to a lawyer. That's a hard thing for many Indigenous people, especially when their trust has been so significantly breached by people in authority. Some people would come in to see me and whisper their stories to me because they've been told that if they ever spoke badly about holy people, they and their family would go to hell. Many of them. Truly, that's exactly what they were taught. So it took a lot of courage to come and speak with lawyers.

I presumed when I first got involved in this that the Department of Justice is in charge of all the disclosure, so this should be fine. We should be able to go in and trust this, but it didn't happen. They have fought me ever since.

We, as a country, need to settle whether the Department of Justice is following the law. That's pretty fundamental. If not, then maybe a little shake up in there would probably help a lot. That will also, I think, cause reconciliation because if people inside the Department of Justice feel they're going to be held accountable at some point in time for not following the law, then they might stand up to their supervisors. They might stand up

ne paient pas de loyer. Ils disposent de personnel et de toutes les ressources dont ils ont besoin. Comment peut-on se mesurer à cela en tant qu'avocat bénévole? C'est très difficile.

Donc, comment est-ce que je vois cela? Il faut revenir à la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, consultez les ordonnances des tribunaux et faire venir des avocats du ministère de la Justice. Lorsqu'on a obtenu cette conclusion... j'ai inclus les décisions dans les documents que j'ai fournis à votre greffière... Le juge Perell, à l'époque — j'essayais, en 2014, de trouver comment cela s'était passé et qui avait pris les décisions —, a dit : « Je n'ai pas besoin d'établir s'il y avait eu ou non de la mauvaise foi. Je préfère présumer qu'ils ont mal interprété la convention. » Il a donc laissé tomber. Il ne voulait pas que je me prononce sur la façon dont cela s'est passé, mais je pense que vous devriez le faire; vous devriez vous pencher là-dessus parce que, même aujourd'hui, il s'agit des gens de St. Anne. En ce qui concerne l'absence de documentation, nous nous battons à ce sujet depuis 12 ans.

Même pour vous, je ne suis pas sûre qu'ils pourraient invoquer le secret professionnel de l'avocat concernant certains de ces documents qu'ils devraient probablement produire pour ce qui est des obligations de tiers envers l'Église catholique de ne pas divulguer de documents. Qu'est-ce que c'est que cela? L'Église catholique a signé la convention, et elle est tout aussi responsable. L'annexe O-3 — je peux vous dire — précise que les avocats du gouvernement doivent respecter la convention de règlement. Ils ne peuvent pas représenter l'Église catholique, et les avocats de l'Église catholique doivent respecter la convention de règlement ainsi que la loi.

Il est très important que, dans notre système de justice, la justice commence par le fait que la personne ait le courage de s'adresser à un avocat. C'est une situation difficile dans laquelle se retrouvent de nombreux Autochtones, surtout lorsque leur confiance a été gravement ébranlée par des personnes en position d'autorité. Certaines personnes venaient me voir et me chuchotaient leurs histoires parce qu'on leur avait dit que si jamais elles parlaient en mal des gens saints, elles et leur famille iraient en enfer. Beaucoup de personnes. Vraiment! C'est exactement ce qu'on leur a enseigné. Il leur a donc fallu beaucoup de courage pour venir s'adresser à des avocats.

Au départ, j'ai présumé que le ministère de la Justice était responsable de toutes les communications et qu'il ne devrait donc pas y avoir de problème. Nous devrions pouvoir lui faire confiance, mais cela n'a pas été le cas. Il me combat depuis.

En tant que pays, nous devons déterminer si le ministère de la Justice respecte la loi. C'est vraiment fondamental. Si ce n'est pas le cas; peut-être qu'un petit remaniement aiderait beaucoup. À mon avis, cela favorisera aussi la réconciliation, car si les fonctionnaires du ministère de la Justice pensent qu'ils seront tenus responsables à un moment donné de ne pas avoir respecté la loi, ils pourraient alors tenir tête à leurs superviseurs. Ils

and say, “I’m sorry, I have a completely different legal opinion here. We have to go seek directions from the court.” In the settlement agreement, they don’t get to decide; they were supposed to go to the court and seek directions if they had some theory about why these documents would be withheld. They haven’t done it.

I’m not sure how that would shape out. I would recommend you talk to Cindy Blackstock about that, too. Mr. Metatawabin and all my St. Anne’s clients told me that I had already won that court order. And I know that, but the people whose claims were breached never got their remedial or notice that there was new evidence. They never got new hearings. When I’d say, “I’m now representing X. I want their new evidence,” the lawyers would say, “You have to bring a legal proceeding.” I would say, “No, I already won in 2014. I want the evidence. Then I can give an opinion to my client about whether they should try to reopen.” They wouldn’t give it to us. Hundreds of people have not had justice.

**Senator Prosper:** Thank you to each and every one of you for being here and representing your communities and your people. There are many people, I’m sure, who are looking to this to gain some assessment and hopefully some kind of resolution to these many issues that you have shared. I’m sure there are many generations in the past and in the future that want to recognize you in terms of the pursuit you’re undertaking, which has taken many years.

I just wanted to recognize that. It is an inspiration, as hard as it is for us to take in this testimony and to make sense out of something that is unthinkable from all facets within the Canadian government — front and centre, the Department of Justice. There has to be a mechanism to align or check the conduct of government officials in the form of an inquiry. That is a major matter.

I’ve taken a lot from your testimony, stories and from the ways you have looked upon your traditions, culture and communities to chart a path forward.

Mr. Metatawabin, you spoke of elders creating a bridge from the past to the future and about the teachings that are contained within your culture, the learning house and the need to rely upon that for both future and present generations.

As we move forward and as this long history unfolds, when you go back to your communities and talk to your elders and listen to the youth, you all possess a profound vision in terms of how this can turn out — hopefully, through this long history, how things can turn out in a good way.

pourraient se lever et dire : « Je suis désolé, mon avis juridique est complètement différent. Nous devons demander des instructions au tribunal. » Dans la convention de règlement, ce n’est pas à eux de décider; ils étaient censés s’adresser au tribunal et demander des instructions s’ils avaient une idée des raisons pour lesquelles ces documents seraient retenus. Ils ne l’ont pas fait.

Je ne sais pas exactement comment cela se passerait. Je vous recommanderais d’en parler aussi à Cindy Blackstock. M. Metatawabin et tous mes clients de St. Anne m’ont dit que j’avais déjà gagné cette ordonnance du tribunal. Et je le sais, mais les personnes dont le droit de revendiquer a été violé n’ont jamais obtenu de réparation ni d’avis qu’il y avait de nouvelles preuves. Elles n’ont jamais eu de nouvelles audiences. Lorsque je disais : « Je représente maintenant X. Je veux les nouveaux éléments de preuve le concernant », les avocats disaient : « Vous devez intenter une procédure judiciaire. » Je répondais : « Non, j’ai déjà gagné en 2014. Je veux les preuves. Ensuite, je pourrais donner un avis à mon client quant à savoir s’il devrait tenter de rouvrir le dossier. » Ils ne voulaient pas nous les donner. Des centaines de personnes n’ont pas obtenu justice.

**Le sénateur Prosper :** Je remercie chacun d’entre vous d’être ici et de représenter vos collectivités et votre peuple. Il y a beaucoup de gens, j’en suis sûr, qui se penchent là-dessus pour évaluer la situation et, espérons-le, trouver une solution aux nombreux problèmes dont vous avez parlé. Je suis certain que de nombreuses générations passées et futures veulent vous saluer pour la poursuite de vos efforts, qui a pris de nombreuses années.

Je tenais à le souligner. C’est une source d’inspiration, même s’il est difficile pour nous de digérer ce témoignage et de trouver un sens à quelque chose qui est impensable sous tous les aspects au sein du gouvernement canadien... en particulier au ministère de la Justice. Il faut qu’il y ait un mécanisme sous forme d’enquête permettant d’ajuster ou de vérifier la conduite des fonctionnaires. C’est une question importante.

J’ai beaucoup appris de votre témoignage, de vos histoires et de la façon dont vous vous êtes appuyés sur vos traditions, votre culture et vos collectivités pour tracer la voie à suivre.

Monsieur Metatawabin, vous avez parlé des aînés qui créent un pont entre le passé et l’avenir et des enseignements compris dans votre culture ainsi que de la maison d’apprentissage et de la nécessité pour les générations futures et actuelles de compter sur elle.

À mesure que nous avançons et que ce long passé se dévoile, lorsque vous retournez dans vos collectivités, que vous parlez à vos aînés et que vous écoutez les jeunes, vous avez tous une vision profonde de la façon dont les choses peuvent évoluer... espérons que, du fait de ce long passé, les choses peuvent évoluer dans le bon sens.

Ms. Korkmaz, you spoke about justice in response to a question by Senator Coyle. I'm seeking any further information you would like to share in terms of further considerations on the vision you see with respect to an outcome that can be representative of true justice in the fullest sense of the word, for you and your people. *Wela'lin*. Thank you.

**Mr. E. Metatawabin:** I keep going back to what the older people can do for the young people because that's what helped me survive the turmoil that is still happening in our lives. I name Louis Bird from Peawanuck. He never stops talking about who we are, who we were and what we can be. He tells stories all the time about what we did, where we were, what happened 12,000 years ago and our survival. When he speaks, he uses a lot of positive words. If you're feeling down, you're up again after talking to him.

It is about the value of understanding the words of your elderly and hearing it from their point of view. At the same time, I think they need contact with young people to make them last longer rather than slowly going down. It works both ways.

In thinking about the forward movement, we have a proposal on the elders' institute. It's a big document — too big for this, I guess, but we do have one. We would be happy to leave it for you to look at and begin the process of developing a form of the beginnings of it. We're not talking about the building so much but about helping those people who are telling their stories right now and trying to work on their own.

We have Lawrence Mark's Cultural Camp at Fort Albany, and we have a youth site and detox site. We're still trying to organize this, but the funding rises up and falls down again. We need something that is continuous. It would be nice to have something to develop.

**Senator Hartling:** We have a witness online. I'd like to hear from him if he's willing to talk about some of the things we've heard this morning.

Thank you very much for your testimony. It's meaningful and, at the same time, very difficult. I certainly hear what you're saying.

**The Chair:** Mr. Metatawabin, do you have any comments?

**Mike Metatawabin, St. Anne's Residential School Survivor and Project Lead, Nee Kee Wa Nan, as an individual:** Good morning. Thank you to the senator who recognized my patience in waiting.

Madame Korkmaz, vous avez parlé de justice en réponse à une question de la sénatrice Coyle. J'aimerais que vous nous donniez d'autres renseignements sur la vision que vous entrevoyez quant à un résultat qui peut être représentatif d'une véritable justice dans le sens le plus large du terme, pour vous et votre peuple. *Wela'lin*. Merci.

**M. E. Metatawabin :** Je reviens toujours à ce que les personnes âgées peuvent faire pour les jeunes, car c'est ce qui m'a aidé à survivre aux bouleversements qui continuent de se produire dans nos vies. Je prends comme exemple Louis Bird, de Peawanuck. Il ne cesse de parler de qui nous sommes, de qui nous étions et de ce que nous pouvons être. Il raconte constamment ce que nous avons fait, où nous étions, ce qui s'est passé il y a 12 000 ans et comment nous avons survécu. Lorsqu'il parle, il utilise beaucoup de mots positifs. Si vous vous sentez déprimé, vous vous levez de nouveau après lui avoir parlé.

Il s'agit de l'importance de comprendre les paroles de vos aînés et d'entendre leur point de vue. En même temps, je pense qu'ils ont besoin de contacts avec les jeunes pour vivre plus longtemps plutôt que de s'éteindre lentement. Cela fonctionne dans les deux sens.

Pour ce qui est du fait d'avancer, nous avons une proposition concernant l'institut des aînés. Il s'agit d'un document volumineux... trop volumineux, je suppose, mais nous en avons un. Nous serions heureux de vous le laisser pour que vous puissiez l'examiner et entamer le processus d'élaboration d'une forme de début de projet. Nous ne parlons pas tant de l'immeuble que de l'aide à apporter aux personnes qui racontent leur histoire en ce moment et qui essaient de s'en sortir par leurs propres moyens.

Nous avons le camp culturel Lawrence Mark à Fort Albany, et nous avons un site pour les jeunes et un site de désintoxication. Nous sommes toujours en train d'organiser cela, mais le financement augmente puis diminue de nouveau. Nous avons besoin de quelque chose de continu. Ce serait bien d'avoir quelque chose sur quoi s'appuyer.

**La sénatrice Hartling :** Nous avons un témoin en ligne. J'aimerais savoir s'il est prêt à parler de certaines des choses que nous avons entendues ce matin.

Merci beaucoup de votre témoignage. C'est enrichissant, et en même temps, très difficile. Je comprends très bien ce que vous dites.

**Le président :** Monsieur Metatawabin, avez-vous des commentaires à faire?

**Mike Metatawabin, survivant du pensionnat St. Anne et responsable du projet, Nee Kee Wa Nan, à titre personnel :** Bonjour. Je remercie la sénatrice qui a souligné ma patience et mon attente.

I thank the whole committee for taking the time to listen and hear the story. I thank my colleagues, my brother Mr. Edmund Metatawabin, our colleague Ms. Korkmaz and our legal counsel, Ms. Brunning.

As I sit here and listen, a lot comes to mind in terms of what other things could be further explored, looked at and considered. I think about what my brother talks about in terms of what needs to be done for our young people.

I am 61 years old. I have two younger brothers. They were the last ones to leave the school when it closed down in 1976 at Fort Albany. Since that time, as the last group of survivors left, it was like releasing the prisoners out into the community. That experience itself is something else that needs to be explored.

When we talk about what we need for the future of our young people, it's the ability to continue telling our story in a good way, to talk about this dark chapter that we're talking about today and to have it included in our story. We have a long story that we can tell of our people, a story that started long before the arrival of the settlers, a story that has been shared by our elders who talk about the legends and what life was like long ago. Whereas, in our lifetime, our experience has been very extreme, very sad and very traumatizing. To this day, we still live with that trauma.

For myself, that trauma continues to unfold. There is not a day that goes by where I can't be triggered. I can be triggered by anything, by an event or simply by the fact that when I look after my grandchildren, when they're yearning for their parents, that triggers me because I was once that child who was in residential school yearning for the embrace and the loving care of my parents, which never took place in the years that we were there.

I was reminded by the comment made by the Minister of Indigenous Affairs — the devil is in the details. That too was a trigger for me, and I have to tell you why. During my first year in residential school, at around five years old, I had a dream about a devil at an altar. Can you imagine at five years old having such a dream? You begin to ask yourself, what did I do? What sin did I commit? And you live with that. You live with that fear and that trauma, and only until now, in most recent times, when we began to deal with residential school starting back in the 1990s, only then did I begin to understand and realize what that dream was about. I was dreaming about the people who were supposed to be looking after us and caring for us. I wanted to share that.

In closing, I want to say that when we talk about legislation, the legislation that we are governed under is about assimilation. It's about disempowerment, displacement and loss of the lands

Je remercie tous les membres du comité d'avoir pris le temps d'écouter et d'entendre l'histoire. Je remercie mes collègues, mon frère, M. Edmund Metatawabin, notre collègue, Mme Korkmaz et notre conseillère juridique, Me Brunning.

Alors que je suis assis ici et que j'écoute, beaucoup de choses me viennent à l'esprit en ce qui concerne les autres éléments qui pourraient être explorés, examinés et pris en considération. Je pense à ce que mon frère a dit au sujet de ce qu'il faut faire pour nos jeunes.

J'ai 61 ans. J'ai deux frères cadets. Ils ont été les derniers à quitter le pensionnat à Fort Albany lorsqu'il a fermé ses portes en 1976. Depuis ce temps... lorsque le dernier groupe de survivants a quitté le pensionnat, c'était comme libérer les prisonniers dans la collectivité. Cette expérience en soi est une autre chose qu'il faut explorer.

Lorsque nous parlons de ce dont nous avons besoin pour l'avenir de nos jeunes, il s'agit de la capacité de continuer à raconter notre histoire de façon constructive, de parler de ce sombre chapitre dont nous parlons aujourd'hui et de l'inclure dans notre histoire. Nous avons une longue histoire à raconter sur notre peuple, une histoire qui a commencé bien avant l'arrivée des colons, une histoire qui a été transmise par nos aînés, qui parlent des légendes et de ce qu'était la vie il y a longtemps. Pourtant, au cours de notre vie, notre expérience a été vraiment extrême, très triste et très traumatisante. Aujourd'hui encore, nous vivons avec ce traumatisme.

Pour ma part, ce traumatisme continue de se manifester. Il ne se passe pas un jour sans que quelque chose se déclenche en moi. Je peux être troublé par n'importe quoi, par un événement ou simplement par le fait que lorsque je m'occupe de mes petits-enfants, lorsqu'ils se languissent de leurs parents, cela me trouble parce que j'étais autrefois cet enfant qui, dans un pensionnat, se languissait de l'étreinte et de l'amour de ses parents, qu'il n'a jamais eus pendant les années où il se trouvait là-bas.

Le commentaire du ministre des Affaires autochtones m'a rappelé que... le diable se cache dans les détails. Cela aussi a été un déclencheur pour moi, et je dois vous dire pourquoi. Pendant ma première année au pensionnat, vers l'âge de cinq ans, j'ai rêvé d'un diable devant un autel. Pouvez-vous imaginer un tel rêve à cinq ans? Vous commencez à vous demander ce que vous avez fait. Quel péché avez-vous commis? Et vous vivez avec cela. Vous vivez avec cette peur et ce traumatisme, et ce n'est qu'aujourd'hui, tout récemment, lorsque nous avons commencé à parler des pensionnats dans les années 1990, que j'ai commencé à comprendre et à réaliser ce que signifiait ce rêve. Je rêvais des gens qui devaient s'occuper de nous et prendre soin de nous. Je voulais partager cela avec vous.

Pour conclure, je voudrais dire au sujet de la législation que nous sommes régis par une loi d'assimilation. Il s'agit de déresponsabilisation, de déplacement et de perte des terres sur

our people lived on for untold millennia, long before the arrival of the settlers. That's the legislation we live under. And when Ms. Brunning talks about Justice Canada, we have no legal representation when it comes to legislation. We have no one who can speak for us — other than people like Ms. Brunning — who have the courage, the dignity and the will to stand up and speak for us. I know there are many others like her, but at this time it's Ms. Brunning who comes to mind. She spoke earlier.

I just want to say thank you. As I sat here, I was reminded of waiting. My father once left me behind when we were out trapping. He told me there is an otter that is going to come out, so you stay here and wait. He didn't say how long. So I waited. Over four hours later, that otter popped up, and I took it home and my father was really proud. That's the training or the experience I have in being patient. I appreciate the senator for asking me to provide some closing comments. Thank you very much.

**The Chair:** Thank you for that, Mr. Metatawabin. That brings us to the end of our panel.

I want to take a minute to thank you all for your tremendous strength and courage. You have shared a lot of information with us today, and it is shameful that after so many years, the federal government continues to fight the release of records. You have the right to know what happened. I want to assure you that we hear you, we see you and we are with you. Thank you.

(The committee adjourned.)

lesquelles notre peuple a vécu pendant des millénaires, bien avant l'arrivée des colons. C'est une telle loi qui nous régit. Et lorsque Me Brunning parle de Justice Canada, nous n'avons pas de représentation juridique lorsqu'il s'agit de législation. Nous n'avons personne qui puisse parler en notre nom — mis à part des personnes comme Me Brunning —, qui ait le courage, la dignité et la volonté de se lever et de parler en notre nom. Je sais qu'il y a beaucoup d'autres personnes comme elle, mais pour l'instant, c'est Me Brunning qui me vient à l'esprit. Elle a parlé plus tôt.

Je tiens à vous remercier. Alors que j'étais assis ici, je me suis rappelé une fois où j'ai attendu. Un jour, mon père m'a déjà laissé derrière lui lorsque nous étions en train de faire du piégeage. Il m'a dit qu'il y avait une loutre qui allait sortir et je devais rester là et attendre. Il n'a pas dit pendant combien de temps. J'ai donc attendu. Plus de quatre heures plus tard, cette loutre est apparue; je l'ai ramenée à la maison, et mon père était vraiment fier. C'est la formation que j'ai reçue ou l'expérience que j'ai acquise en étant patient. Je remercie la sénatrice de m'avoir demandé de faire quelques commentaires en guise de conclusion. Merci beaucoup.

**Le président :** Merci, monsieur Metatawabin. Cela nous amène à la fin des témoignages de notre groupe.

Je veux prendre une minute pour vous remercier tous de votre force et de votre courage extraordinaires. Vous nous avez transmis beaucoup d'information aujourd'hui, et il est honteux qu'après tant d'années, le gouvernement fédéral continue de lutter contre la divulgation de dossiers. Vous avez le droit de savoir ce qui s'est passé. Je tiens à vous assurer que nous vous entendons, que nous vous voyons et que nous sommes avec vous. Merci.

(La séance est levée.)

---